New Nouveau
Brunswick

Family and Community Services

Services familiaux et communautaires

2000-2001

Annual Report

Rapport annuel

2000-2001 Annual Report

Published by:
Department of Family and Community Services
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

November 2001

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55236-714-2

ISSN 1209-0042

Printed in New Brunswick

Think Recycling!

Rapport annuel 2000-2001

Publié par:
Ministère des Services familiaux et communautaires
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Novembre 2001

Couverture:
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure:
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55236-714-2

ISSN 1209-0042

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Pensez à recycler!

New Nouveau
Brunswick

Family and Community Services

Services familiaux et communautaires

2000-2001

Annual Report

Rapport annuel

Department of Family and Community Services
P.O. Box 6000, Fredericton, N.B.
E3B 5H1

Office of the Minister

The Honourable Marilyn Trenholm Counsell
Lieutenant Governor of the
Province of New Brunswick

Madam:

It is my privilege to present, for the information of your Honour and the Legislative Assembly, the Annual Report of the Department of Family and Community Services for the fiscal year 2000-2001.

Respectfully submitted,

L. Joan Mᶜ Alpine

Department of Family and Community Services
P.O. Box 6000, Fredericton, N.B.
E3B 5H1

Office of the Deputy Minister

The Honourable L. Joan Mᶜ Alpine
Minister of Family and Community Services
Province of New Brunswick

Dear Minister:

I have the honour to submit, for your consideration, the Annual Report of the Department of Family and Community Services for the year 2000-2001.

This report contains detailed information about the programs and activities undertaken by the department during this period.

Respectfully submitted,

Bernard Paulin

Bernard Paulin

Ministère des Services familiaux et communautaires
C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Cabinet de la ministre

L'honorable Marilyn Trenholm Counsell
Lieutenante-gouverneure de la
Province du Nouveau-Brunswick

Madame la Lieutenante-gouverneure,

J'ai le privilège de porter à l'attention de Votre Honneur et de l'Assemblée législative le rapport annuel du ministère des Services familiaux et communautaires pour l'année financière 2000-2001.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de mes sentiments respectueux.

L. Joan Mᶜ Alpine

Ministère des Services familiaux et communautaires
C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Cabinet du sous-ministre

L'honorable L. Joan Mᶜ Alpine
Ministre des Services familiaux et communautaires
Province du Nouveau-Brunswick

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous remettre le rapport annuel du ministère des Services familiaux et communautaires pour l'année 2000-2001.

Vous y trouverez de nombreux renseignements sur les activités et les programmes du ministère au cours de cette période.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Bernard Paulin

Bernard Paulin

Table of Contents

Introduction 7

Organizational Chart 9

Areas served by the department and location of offices 10

Family and Social Services Division 11

Housing Division 21

Income Security Division 28

Policy and Planning Division 34

Corporate Services Division 35

Regional Family Income Appeals Board 39

Tables (In Appendix) 40

Table des matières

Introduction 7

Organigramme 9

Régions desservies par le ministère et emplacement des bureaux 10

Division de la famille et des services sociaux communautaires 11

Division de l'habitation 21

Division de la sécurité du revenu 28

Division de la politique et de la planification 34

Division des services généraux 35

Commissions d'appel régionales sur la sécurité du revenu familial 39

Tableaux (en annexe) 40

102-01073/

Introduction

The Department of Family and Community Services was created on April 1, 2000, bringing together Government services in the area of social housing, income support, transition- o-work supports, early childhood development, child welfare, adult protection, nursing homes and long-term care. The intent of placing these services in one department is to improve the provision of services to vulnerable New Brunswickers by providing a better opportunity for collaborative planning and integrated service delivery.

Work on building this new department began immediately with the initiation of the strategic planning process. The emphasis during this first year has been on learning each other's business. Staff from all areas and levels of the organization met in June 2000, to identify commonalties and differences in the various areas of the new department's mandate. Work began on drafting a departmental mission and values statement. In September 2000, departmental staff met again to continue the discussion on the departmental mission and to commence discussions on service delivery.

In the meantime, staff around the department began working more closely together, finding ways to learn more about each other's mandate. Families and individuals served by the department benefited as front-line staff increased their information sharing and collaborated more closely to meet the needs of their shared clients.

A significant change in the departmental mandate came with the transfer of the responsibility for the delivery of service to clients served under the Canada/New Brunswick Labour Market Development Agreement to the Department of Training and Employment Development (TED). This transfer consolidated the delivery of all employment and training programs in one department. Continued collaboration with TED will ensure full access for social assistance recipients to labour market programs in their quest for self-sufficiency.

In September 2000, the department hosted the federal, provincial and territorial Ministers responsible for social housing. This was the first time housing Ministers had met collectively in more than five years. Ministers recognized that Canadians across the country are struggling with housing issues and agreed to work together to find solutions to the country's housing problems.

Introduction

Le ministère des Services familiaux et communautaires a été créé le 1er avril 2000. Les services gouvernementaux dans les domaines du logement social, du soutien au revenu, des programmes de transition au marché du travail, du développement de la petite enfance, du bien-être à l'enfance, de la protection des adultes, des foyers de soins et des soins de longue durée ont été regroupés au sein de ce nouveau ministère. Ces services ont été réunis pour améliorer la prestation des services aux Néo-Brunswickois vulnérables en offrant un moyen plus efficace d'assurer la planification collective et la prestation intégrée des services.

Les démarches pour constituer ce nouveau ministère ont commencé dès la mise en œuvre de la planification stratégique. Pendant cette première année, l'accent a été mis sur la familiarisation avec les divers secteurs. Le personnel de tous les niveaux de l'organisation s'est réuni en juin 2000 pour déterminer les éléments communs et différents dans les divers secteurs relevant du mandat du nouveau ministère. La rédaction de la mission et des valeurs du ministère a été entreprise. En septembre 2000, le personnel du ministère s'est de nouveau réuni pour poursuivre ses délibérations sur la mission du ministère et pour amorcer des discussions sur la prestation des services.

Entre-temps, les employés du ministère ont commencé à collaborer plus étroitement, et ont cherché des moyens de se familiariser davantage avec le mandat des autres secteurs. Ce changement a été bénéfique pour les familles et les particuliers recevant les services du ministère puisque le personnel d'exécution a augmenté l'échange d'information et collaboré plus étroitement pour répondre aux besoins des clients communs.

Un changement important a été apporté au mandat du ministère à l'occasion du transfert, au ministère de la Formation et du Développement de l'emploi, de la prestation des services aux clients servis dans le cadre de l'Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur le développement du marché du travail. Ce transfert a regroupé la prestation de tous les programmes d'emploi et de formation au sein d'un seul ministère. La collaboration continue avec le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi assurera aux bénéficiaires d'aide sociale l'accès à tous les programmes du marché du travail dont ils pourront se prévaloir pour atteindre l'autosuffisance.

En septembre 2000, le ministère a été l'hôte de la rencontre des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du logement social. C'était la première fois que les ministres responsables de l'habitation se réunissaient depuis plus de cinq ans. Les ministres ont reconnu que tous les Canadiens font face à des problèmes en matière d'habitation pour lesquels ils ont convenu de chercher ensemble des solutions.

Also in September 2000, First Ministers agreed to invest $2.2 billion across Canada in early childhood development over the next five years. This was good news for a province which is firmly committed to investing in the development and future well being of its children. The department was eager to begin the development of an early childhood development agenda for New Brunswick.

Finally, the department was pleased with the continued decline in the social assistance caseload. The 2000-2001 year saw the average monthly social assistance caseload decrease to 28,839 households comprised of 54,180 people. With only 7.2% of the New Brunswick population receiving social assistance, this is the lowest caseload in nearly 30 years, reflecting the tremendous success of the department in providing opportunities to clients improve their personal situations and become self-reliant.

The Department of Family and Community Services has had a very exciting and satisfying first year. The enthusiasm of staff and clients for this new mandate was gratifying. We look forward to the years to come.

Également en septembre 2000, les premiers ministres ont convenu d'investir 2,2 milliards de dollars, dans l'ensemble du Canada, dans le développement de la petite enfance au cours des cinq prochaines années. C'est une bonne nouvelle pour une province qui est fermement déterminée à investir dans le développement et le mieux-être de ses enfants. Le ministère avait hâte de commencer à préparer le programme de développement de la petite enfance pour le Nouveau-Brunswick.

Enfin, le ministère s'est réjoui de la baisse continue du nombre de cas d'assistés sociaux. Au cours de l'année 2000-2001, le nombre moyen mensuel de bénéficiaires d'aide sociale a diminué pour passer à 28 839 ménages représentant 54 180 personnes. Seulement 7,2 % de la population du Nouveau-Brunswick reçoit de l'aide sociale; c'est le nombre le plus faible depuis près de 30 ans, ce qui démontre que le ministère a énormément bien réussi à offrir aux clients des moyens d'améliorer leur situation personnelle et de devenir autosuffisants.

Le ministère des Services familiaux et communautaires a connu une première année très intéressante et très gratifiante. L'enthousiasme du personnel et des clients concernant ce nouveau mandat a été encourageant. Nous envisageons les années à venir avec beaucoup d'optimisme.

Organizational Chart FCS 2000-2001

Organigramme SFC 2000-2001

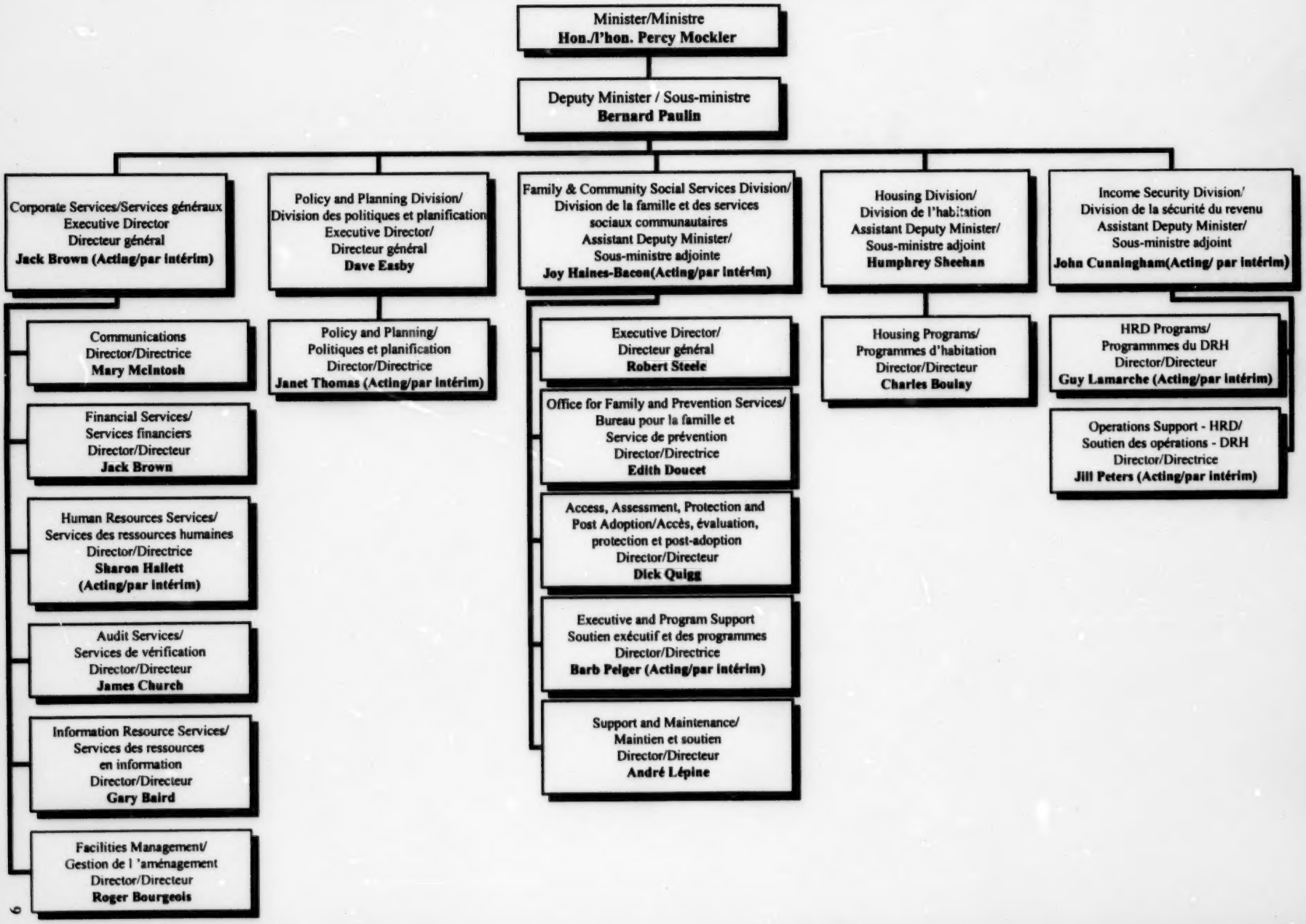

FCS
Points of Service

Points de service
SFC

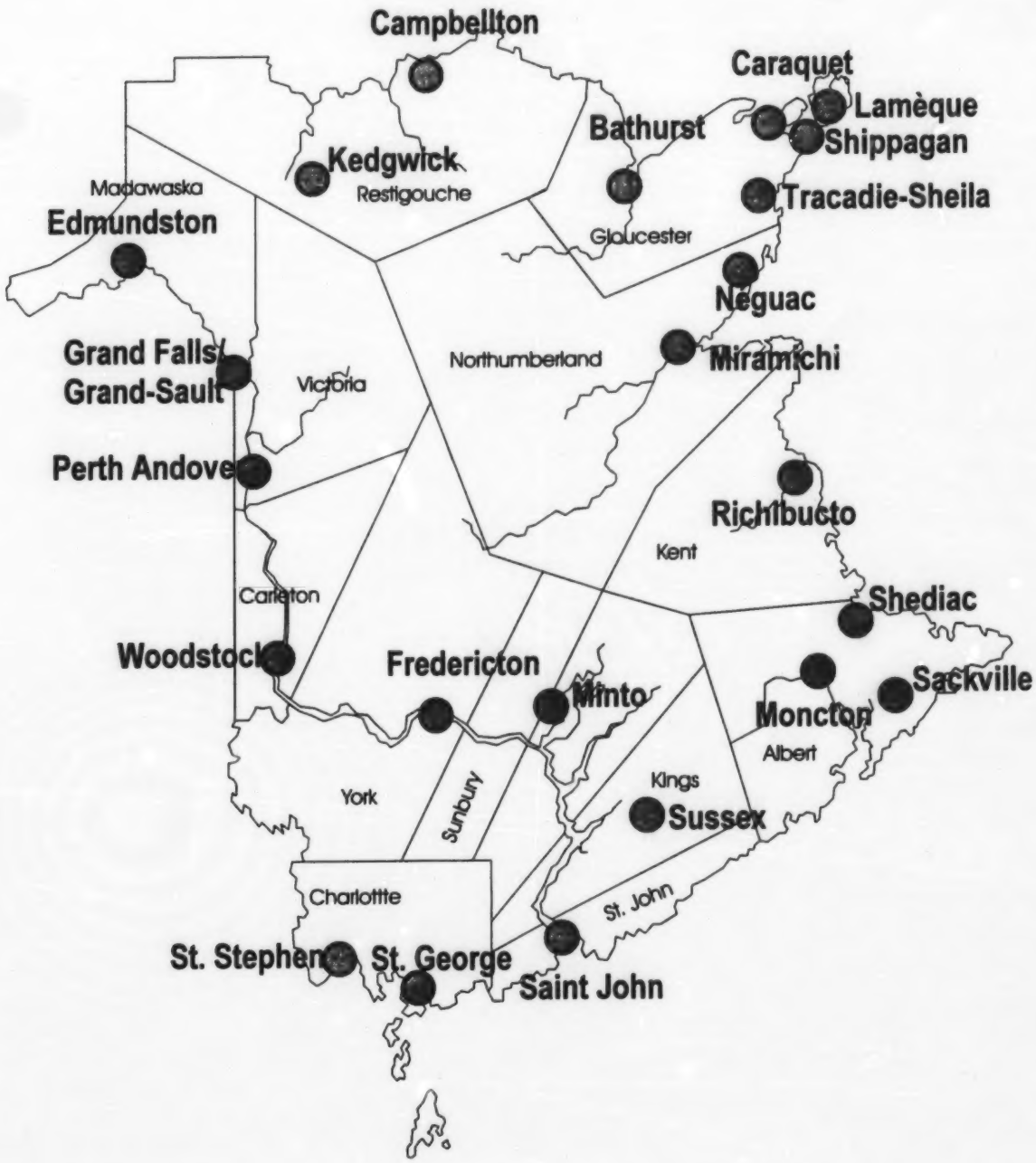

Family and Community Social Services Division

The Family and Community Social Services division (FCSS) delivers services under four functional program areas.

- Access & Assessment
- Protection
- Prevention
- Support & Maintenance

Programs are delivered from 22 delivery sites in seven regions. Central office in Fredericton provides post adoption disclosure services for the province.

Access/Assessment

Access to appropriate family and community social services is determined by eligibility assessment.

In 2000-2001, 19,032 assessments were performed. This includes 838 assessments done for the Income Security division to determine if youths ages 16 to 18 cannot live at home, and responses to 2,562 requests for information on community social services. This does not include the 12,934 calls processed through After Hours Emergency Social Services.

Under the Department's Access and Assessment program, post-adoption services are provided for those seeking information about birth relatives or adoptees.

In 2000-2001, the Department responded to 1,225 requests for service from 1,040 adoptees, adoptive parents and birth relatives. One person can make more than one request for service.

The main service requests included: provision of non-identifying information, registration on the Post-Adoption Disclosure Register (for matches and searches), provision of copies of adoption orders, assistance with entitlement to Indian Status, and search assistance to other provinces.

The Department also provides decision support services to unmarried parents. In 2000-2001, the average number of active cases per month was six.

Protection Services

Child Protection

After a referral has been assessed, appropriate protection services are made available. For any child under 16, and any disabled child under 19, who is determined to be

Division de la famille et des services sociaux communautaires

La Division de la famille et des services sociaux communautaires (FSSC) fournit des services dans quatre secteurs de programmes fonctionnels :

- Accueil et évaluation
- Protection
- Prévention
- Soutien et maintien

Les programmes sont offerts à partir de 22 points de service dans sept régions. Le bureau central à Fredericton fournit des services de divulgation de renseignements de post-adoption à l'ensemble de la province.

Accueil et évaluation

L'accès à des services à la famille et à des services sociaux communautaires adéquats est déterminé par une évaluation de l'admissibilité.

En 2000-2001, le ministère a procédé à 19 032 évaluations, y compris 838 évaluations effectuées pour le compte de la Division de la sécurité du revenu, dans le cas de jeunes âgés de 16 à 18 ans, s'ils ne peuvent effectivement pas vivre dans leur domicile familial, et 2 562 réponses à des demandes de renseignements relatives aux services sociaux communautaires. Ces chiffres ne comprennent pas les 12 934 appels traités par le service de permanence centralisé.

Dans le cas du Programme d'accueil et d'évaluation du ministère, des services de post-adoption sont fournis aux personnes qui demandent des renseignements sur des parents biologiques ou des personnes adoptées.

En 2000-2001, le ministère a répondu à 1 225 demandes de service provenant de 1 040 personnes adoptées, parents adoptifs et personnes apparentées par le sang. Une personne peut demander plus d'un service.

Les principales demandes de service sont la prestation de renseignements non identificateurs, l'inscription au Registre pour la divulgation de renseignements après l'adoption (pour appariements et recherches), la distribution de copies d'ordonnance d'adoption, de l'aide concernant le droit au statut d'Indien et l'appui à la recherche pour d'autres provinces.

Le ministère fournit également des services d'aide à la décision aux parents non mariés, dont le nombre moyen de cas actifs était de six par mois en 2000-2001.

Services de protection

Protection de l'enfance

Après l'évaluation du signalement, des services de protection adéquats sont offerts. Des services peuvent être fournis à tout enfant de moins de 16 ans et à tout enfant de moins de 19 ans

physically and/or emotionally abused and/or neglected, services may be provided if at-home care is deemed to place them in jeopardy (in keeping with the *Family Services Act*).

In 2000-2001, there were 6,298 requests for service, and an average of 1,642 active child protection cases per month.

In fiscal 2000-2001, 74.6% of the child protection cases closed had been open less than two years. This compares with 75.2% in 1999-2000, 74.5% in 1998-1999, 74.4% in 1997-1998 and 74.9% in 1996-1997. Of the cases closed in 1999-2000, 14.7% were reopened within one year, compared to 13.7% in 1998-1999, 14.1% in 1997-1998 and 15.8 % in 1996-1997.

ayant une incapacité dont il est déterminé qu'il est victime de sévices, de mauvais traitements affectifs ou de négligence, lorsque son maintien dans le domicile familial l'exposerait à un risque (conformément à la *Loi sur les services à la famille*).

En 2000-2001, il y a eu 6 298 demandes de service et une moyenne de 1 642 cas actifs de protection de l'enfance par mois.

Au cours de l'exercice financier 2000-2001, 74,6 % des cas de protection de l'enfance qui ont été fermés étaient ouverts depuis moins de deux ans, comparativement à 75,2 % en 1999-2000, 74,5 % en 1998-1999, 74,4 % en 1997-1998 et 74,9 % en 1996-1997. Parmi les cas fermés en 1999-2000, 14,7 % ont été rouverts dans l'année qui a suivi, comparativement à 13,7 % en 1998-1999, à 14,1 % en 1997-1998 et à 15,8 % en 1996-1997.

Average Monthly Statistics on Child Protection Activity 2000-2001
Statistiques mensuelles moyennes sur les services de protection de l'enfance 2000-2001

Average # of referrals/ Nombre moyen de cas dirigés	525
Average # of newly opened cases/ Nombre moyen de cas nouveaux	50
Average # of reopened cases/ Nombre moyen de cas rouverts	34
Average # of closed cases/ Nombre moyen de cas fermés	67
Average # of active cases/ Nombre moyen de cas actifs	1,642

Requests for Child Protection Services by Major Presenting Problem
Demandes de services de protection de l'enfance selon le problème révélateur

Spousal Abuse in Family/ Violence conjugale dans la famille	366
Physical Abuse/ Violence physique	1,319
Child Beyond Control/ Enfant échappant à toute autorité	1,024
Neglect/ Négligence	2,509
Sexual Abuse/ Agressions sexuelles	1,080

Also included in the Protection Program are services provided to children in care under the guardianship and custody of the Minister of Family and Community Services, and young offenders in open custody.

In 2000-2001, an average of 849 children were in guardianship and post guardianship care each month, and an average of 439 children were in temporary care each month.

There were 191 requests for residential/support services for young offenders in open custody, with a monthly average of 121 active cases.

Child Welfare Training

Over the years, training issues within the Child Welfare field of practice have been a recurring theme to be addressed.

During the year 2000-2001, work was begun to implement a comprehensive child welfare in-service training system based on the one developed by the Institute for Human Services. The key activities included:

Les services offerts aux enfants pris en charge confiés à la tutelle ou à la garde du ministre des Services familiaux et communautaires ainsi que les services aux jeunes contrevenants placés en établissement de garde en milieu ouvert font également partie du Programme de protection.

Chaque mois en 2000-2001, une moyenne de 849 enfants étaient pris en charge en vertu d'une entente de tutelle et entente de post tutelle, et une moyenne de 439 enfants ont fait l'objet d'un placement temporaire.

Il y a eu 191 demandes de services de soutien résidentiels pour des jeunes contrevenants placés en établissement de garde en milieu ouvert, avec une moyenne mensuelle de 121 cas actifs.

Formation en bien-être à l'enfance

Au cours des années, la question de la formation dans le domaine du bien-être à l'enfance a souvent été soulevée et nécessite d'être traitée.

En 2000-2001, on a commencé à travailler à la mise en œuvre d'un programme complet de formation interne en bien-être de l'enfance, fondé sur le programme élaboré par l'Institute for Human Services. Les principales activités sont les suivantes :

- establishing a Child Welfare Training Steering Committee to oversee implementation of the Training System;
- customizing the content of the Institute for Human Services workshops for frontline social workers, supervisors and managers in New Brunswick;
- establishing a plan for training 175 supervisors, managers and frontline social workers beginning in the year 2001-2002;
- developing a plan to have certified New Brunswick trainers to offer the fundamental workshops to frontline social workers in the future.

As well, *Parent Resources for Information, Development, and Education (PRIDE)* training was continued. This training is designed to strengthen the quality of family foster care and adoption services, providing a standardized, structured framework for recruiting, preparing, and selecting foster parents and adoptive parents. It also provides foster parent in-service training and ongoing professional development.

Family Violence

The Interdepartmental Committee on Family Violence is mandated to recommend, coordinate and monitor government initiatives related to all forms of family violence including child abuse, women abuse, elder abuse and abuse of adults with disabilities.

The Committee, which is chaired by Family and Community Services, is composed of representatives from the Departments of Health and Wellness, Education, Public Safety, Justice, Family and Community Services and Executive Council.

In fiscal 2000-2001 the Committee launched the *Child Victims of Abuse Protocols Video* for use by individuals who, through their employment duties, may require information on child abuse and neglect or who are in a position to report suspected child abuse and neglect. A video and accompanying guide was distributed throughout the province.

Prevention Services

Adoption Services

In fiscal 2000-2001, the Department was involved in the adoption of 13 infants (age 0-2) and 35 older, special needs children and sibling groups, twenty-five of whom were members of sibling groups. The Department was also involved in processing 29 international adoptions files.

The Department provides subsidies for adopted children with special needs. In 2000-2001, the Department responded to 14 requests for service with an average of 99 subsidized adoptive families on an on-going basis per month.

- établissement du Comité directeur de la formation en bien-être de l'enfance pour superviser la mise en œuvre du programme de formation,
- adaptation du contenu des ateliers de l'Institute for Human Services à l'intention des travailleurs sociaux de première ligne, des surveillants et des gestionnaires du Nouveau-Brunswick,
- établissement d'un plan pour la formation de 175 surveillants, gestionnaires et travailleurs sociaux de première ligne, qui commencera en 2001-2002,
- élaboration d'un plan visant l'agrément de formateurs néo-brunswickois, qui pourront donner les ateliers de base aux travailleurs sociaux de première ligne.

Par ailleurs, la formation selon l'approche *(PRIDE) Parent Ressources pour Information, Développement et Éducation* s'est poursuivie. Cette formation vise à améliorer la qualité des soins en famille d'accueil et des services d'adoption en fournissant un cadre uniforme et structuré pour le recrutement, la préparation et la sélection des parents nourriciers et des parents adoptifs. Elle offre également une formation aux parents nourriciers et assure un perfectionnement professionnel continu.

Violence familiale

Le Comité interministériel a pour mandat de recommander, de coordonner et de surveiller les projets gouvernementaux portant sur toutes les formes de violence familiale, y compris les mauvais traitements infligés aux enfants, aux femmes, aux personnes âgées et aux adultes handicapés.

Le comité, qui est présidé par Services familiaux et communautaires, est composé de représentants des ministères suivants : Santé et Mieux-être, Éducation, Sécurité publique, Justice, Services familiaux et communautaires et Conseil exécutif.

Au cours de l'exercice financier 2000-2001, le comité a lancé une *vidéo sur les protocoles relatifs aux enfants victimes de mauvais traitements* à l'intention des personnes qui, par leur travail, peuvent avoir besoin d'information sur les mauvais traitements et la négligence à l'égard d'enfants ou se trouver dans une situation où elles ont à signaler des cas présumés de mauvais traitements et de négligence à l'égard d'enfants. Un vidéo et un guide d'accompagnement ont été distribués dans toute la province.

Services de prévention

Services d'adoption

En 2000-2001, le ministère s'est occupé de 13 cas d'adoption de bébés (de la naissance à 2 ans) et de 35 cas d'adoption d'enfants plus âgés, d'enfants ayant des besoins spéciaux ou de groupes de frères et sœurs, dont 25 cas d'enfants faisant partie de groupes de frères et sœurs. Le ministère s'est également occupé du traitement de 29 dossiers d'adoption internationale.

Le ministère fournit de l'aide financière aux familles qui ont adopté des enfants ayant des besoins spéciaux. En 2000-2001, le ministère a répondu à 14 demandes de service et subventionné en moyenne 99 familles adoptives par mois de façon continue.

Community Placement

To ensure the proper care and safety of children and adults, the Department licences and monitors child placement facilities, adult residential facilities, and daycare facilities. In 2000-2001, 121 incident reports/complaints in adult residential facilities, and 17 in child placement facilities were investigated. Department staff performed 602 spot checks of daycare facilities.

Placement communautaire

Pour veiller au soin et à la sécurité des enfants et des adultes, le ministère délivre des permis et assure la surveillance des installations de placement pour enfants, des établissements résidentiels pour adultes et des installations de garderie. En 2000-2001, 121 signalements d'incident et plaintes visant des établissements résidentiels pour adultes et 17 concernant des installations de placement pour enfants ont fait l'objet d'enquêtes. Le personnel du ministère a effectué 602 vérifications au hasard des installations de garderie.

Approved Children's Community Placement Facilities at March 31st
Installations de placement communautaire pour enfants approuvées au 31 mars

	1996-97	1997-98	1998-99	1999-00	2000-01
Child Daycare/ Garde d'enfants					
# of facilities/ Nombre d'installations	285	300	320	324	337
# of spaces/Nombre de places	8,534	9,204	9,758	10,130	10,258
Child Placement Facilities/ Installations de placement pour enfants					
# of foster homes/ Nombre de foyers d'accueil	900 (1)	825	861	854	914
# of group homes/ Nombre de foyers de groupe	26	22	22	24	24
# of group home beds/ Nombre de lits dans les foyers de groupe	141	109	109	121	121

(1) approximate/approximatif

Early Childhood Initiatives (ECI)

The Early Childhood Initiatives (ECI) is an integrated service delivery system of prevention-focussed early childhood services. It combines Public Health Services of the Department of Health and Wellness and social services of our department to help enhance the development of children before they enter the school system.

The department's ECI social services include:

- home-based early intervention services, which, at March 31, 2001, were providing regular family visits and community liaison to 1,621 children in 1,445 families;
- day care services, which ensure full participation of high priority children in developmentally appropriate child care services. At March 31, 2001, there were 513 occupied integrated daycare spaces across the province serving children in 481 families;
- early childhood social workers who provide a range of promotion and prevention services, including coordinating delivery of the *Nobody's Perfect* parenting program; and,
- home economists who provide budgeting, nutrition, and home time management information and support services to ECI clients.

Initiatives pour la petite enfance (IPE)

Les Initiatives pour la petite enfance (IPE) intègrent la prestation des services à la petite enfance axés sur la prévention. Le programme regroupe des services de Santé publique du ministère de la Santé et du Mieux-être et des services sociaux de notre ministère, et vise l'amélioration du développement des enfants avant qu'ils entrent dans le système scolaire.

Les services sociaux du ministère fournis dans le cadre des IPE sont les suivants :

- des services d'intervention précoce à domicile dans le cadre desquels, au 31 mars 2001, le personnel effectuait régulièrement des visites à domicile et assurait le lien avec la collectivité pour 1 621 enfants dans 1 445 familles;
- des services de garderie, qui assurent la pleine participation des enfants ayant la priorité à des services de garderie adéquats sur le plan du développement – au 31 mars 2001, 513 enfants venant de 481 familles occupaient des places de garderie intégrée dans la province;
- des services de travailleurs sociaux pour la petite enfance, qui offrent toute une gamme de services de promotion et de prévention, dont la coordination du programme de développement des aptitudes parentales *Y'a personne de parfait*; et
- des services d'économistes familiales, qui offrent aux clients des IPE de l'information et des services de soutien en matière de budgétisation, de nutrition et de gestion du temps à domicile.

Support Services to Education

The Department provides social work and psychology services aimed at improving a child's ability to function in school. In fiscal 2000-2001, there were 1,479 requests for social work and psychology services, with an average monthly active caseload of 897.

Support & Maintenance

Long Term Care Services

Seniors, and adults 19 to 64 years of age, who have significant functional limitations may receive a range of services under the Long Term Care Program. These services may include in-home support services, day activities, residential services, etc.

Long-term care services are a multi-disciplinary initiative involving Mental Health Services, Nursing Home Services, the Extra Mural Program and Family and Community Social Services.

The long term care assessment process is used to assess the long-term care needs of individuals over the age of 19. The Department provides community services, largely through third party contracts, to seniors and adults who need help with activities of daily living.

Long-term care services are not an insured benefit under the *Canada Health Act* (Medicare). Clients are expected to pay for these services. However, financial assistance from the Department may be available if the client is unable to pay the full cost of needed services. A contribution scale is used to ensure a fair assessment of cost to the client, and to ensure those most in need continue to receive required services.

Services de soutien à l'éducation

Le ministère offre des services en travail social et en psychologie visant à améliorer la capacité des enfants de fonctionner en classe. Au cours de l'exercice financier 2000-2001, les Services de soutien à l'éducation ont reçu 1 479 demandes de service en travail social et en psychologie, avec une moyenne mensuelle de 897 cas actifs.

Soutien et maintien

Soins de longue durée

Les personnes âgées et les adultes âgés de 19 à 64 ans ayant des limitations fonctionnelles importantes peuvent recevoir une gamme de services en vertu du Programme des soins de longue durée, notamment des services de soutien à domicile, des activités de jour et des services résidentiels.

Les soins de longue durée consistent en une démarche multidisciplinaire faisant appel aux Services de santé mentale, aux Services des foyers de soins, au Programme extra-mural et à la Division de la famille et des services sociaux communautaires.

L'évaluation des soins de longue durée sert à déterminer les besoins des personnes âgées de plus de 19 ans en matière de soins de longue durée. Le ministère offre aux personnes âgées et aux adultes les services communautaires dont ils ont besoin pour réaliser les activités de la vie quotidienne, et ce, en grande partie par l'entremise de tierces parties dont il retient les services à forfait.

Les soins de longue durée ne sont pas un service assuré en vertu de la *Loi canadienne sur la santé* (Assurance-maladie). Les clients sont censés payer pour les services. Toutefois, le ministère peut fournir une aide financière si la personne est incapable de payer le plein coût des services dont elle a besoin. Un barème de participation financière est utilisé pour évaluer avec équité la contribution du client et veiller à ce que les personnes les plus démunies continuent de recevoir les services nécessaires.

Total Requests for Family & Community Social Services Long Term Care (LTC) Services
Total des demandes de service de soins de longue durée (SLD) auprès de la division FSSC

	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
LTC Services to Seniors & Adults/ SLD aux personnes âgées et aux adultes	6,051	6,816	6,710	6,719	6,450

FCSS Long Term Care Clients* at March 31st
Clientèle des soins de longue durée de la division FSSC * au 31 mars

	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
LTC Services to Seniors/ SLD aux personnes âgées	10,937	9,244	8,846	8,498	8,439
LTC Services to Adults/ SLD aux adultes	3,435	3,754	4,128	4,301	4,499
TOTAL	14,372	12,998	12,974	12,799	12,938

Does not include clients in Nursing Homes /* Le chiffre ne comprend pas les clients des foyers de soins

Home Support Services

Home support services are provided under the Long-Term Care Program to clients who require non-professional (lay) personal assistance with care needs or with essential light housekeeping tasks to complement services provided by family members and friends.

With these support services, basic needs of individuals who are unable or who have difficulty meeting their activities of daily living are able to live at home, preventing or delaying the necessity for residential or institutional services. Services also provide some relief to family members from the tasks of caregiving.

In-home support services are purchased by clients of the Department from home support workers employed by approved agencies and from private homemakers. The cost ceiling for in-home support services is $2,040 per month.

Residential Services

Residential services are available under the Long-Term Care Program. Four levels of care are provided by adult residential facilities. These care levels range from I to IV with Level IV being the highest degree of support and care provided. These levels of care are determined by the frequency and complexity of care and supervision required by the resident.

In New Brunswick, at March 31, 2001 there were 571 residential facilities (excluding nursing homes) with 5,270 beds for out-of-home long-term care services. These facilities are approved to provide specific levels of care. Clients who require more services than can be provided in their homes may choose placement in a residential facility. For government assistance in these facilities, a financial assessment is carried out. Room and board is provided, as well as required supervision and assistance with activities of daily living.

To ensure the proper care and safety of residents, the Department licenses and monitors the following adult residential facilities:

a) Special Care Homes

There are approximately 510 special care homes providing residential services for approximately 3,700 residents. Most have nine or fewer beds. Generally, clients in special care homes are adults and seniors who require some assistance or supervision with mobility.

They may require individualized assistance/supervision with personal care and activities of daily living. Clients participate but require prompting, guidance and/or assistance throughout the activity. About 51% of departmental clients living in residential facilities outside nursing homes are adults under age 65, while 49% are seniors. Special Care Homes usually provide residential services to clients assessed as requiring Level I or II care.

Services de soutien à domicile

Des services de soutien à domicile sont fournis en vertu du Programme des soins de longue durée aux clients qui ont besoin d'aide non professionnelle pour leurs soins personnels ou les tâches d'entretien ménager léger comme complément aux services fournis par des membres de la famille ou des amis.

Grâce à ces services de soutien, les besoins essentiels sont satisfaits, et les personnes qui ne peuvent pas réaliser les activités de la vie quotidienne ou qui le font avec difficulté peuvent demeurer chez elles, ce qui prévient ou retarde la nécessité pour elles de recevoir des services résidentiels ou des services en établissement. Des services de relève sont également fournis aux membres de la famille qui prennent soin de la personne.

Les clients du ministère achètent des services de soutien à domicile d'aides familiales employées par des organismes approuvés ou d'auxiliaires familiales privées. Le plafond de coût des services de soutien à domicile est de 2 040 $ par mois.

Services résidentiels

Les services résidentiels sont offerts dans le cadre du Programme de soins de longue durée. Quatre niveaux de soins sont fournis dans les établissements résidentiels pour adultes. Ces niveaux vont de I à IV, le niveau IV requérant le niveau de soutien et de soins le plus élevé. La fréquence et la complexité des soins ainsi que la supervision que nécessite le résident déterminent le niveau de soins.

Au 31 mars 2001, il y avait au Nouveau-Brunswick 571 établissements résidentiels (à l'exclusion des foyers de soins) pour un total de 5 270 lits affectés aux soins de longue durée à l'extérieur du domicile. Les niveaux de soins pour lesquels ces établissements sont approuvés sont définis. Les clients qui nécessitent plus que les services pouvant être fournis à domicile peuvent choisir un placement dans un établissement résidentiel. Pour vérifier l'admissibilité à une aide financière du gouvernement, un examen des moyens financiers est réalisé. Les établissements offrent chambre et pension ainsi que la surveillance nécessaire et de l'aide pour réaliser les activités de la vie quotidienne.

Pour assurer la qualité des soins fournis et la sécurité des résidents, le ministère délivre des permis et surveille les établissements résidentiels pour adultes suivants :

a) Foyers de soins spéciaux

Quelque 510 foyers de soins spéciaux fournissent des services résidentiels à environ 3 700 résidents. La plupart comptent neuf lits ou moins. De façon générale, la clientèle des foyers de soins spéciaux est composée d'adultes et de personnes âgées qui ont besoin d'aide ou de supervision en raison d'une mobilité réduite.

Certains ont besoin d'aide ou de supervision individuelle pour leurs soins personnels et les activités de la vie quotidienne. Les clients participent, mais ils ont besoin d'être incités, guidés ou aidés tout au long de l'activité. Environ 51 % de la clientèle du ministère qui vit dans des établissements résidentiels autres que des foyers de soins sont des adultes âgés de moins de 65 ans, tandis que 49 % sont des personnes âgées. Les foyers de soins spéciaux fournissent des services résidentiels aux clients nécessitant des soins de niveau I ou II.

b) Community Residences

There are approximately 60 community residences providing services to approximately 370 adults under 65 with high needs but not requiring regular nursing care. These facilities have rotating staff and are administered by volunteer Boards of Directors. The average number of residents per facility is six.

b) Résidences communautaires

Une soixantaine de résidences communautaires fournissent des services à environ 370 adultes âgés de moins de 65 ans dont les besoins sont importants, mais qui ne nécessitent pas des soins infirmiers réguliers. Ces établissements, administrés par des conseils d'administration formés de bénévoles, ont un personnel qui travaille par quarts. Le nombre moyen de résidents par établissement est de six.

Long Term Care Services by Living Arrangement at March 31, 2001
Soins de longue durée par type d'hébergement au 31 mars 2001

	At Home À domicile	Residential Facility Établissement résidentiel	Nursing Home Foyer de soins	Total
Seniors/ Personnes âgées	6,489	1,950	3,534	11,973
Adults with Disabilities/ Adultes handicapés	2,390	2,109	369	4,868
Total	8,879	4,059	3,903	16,841

Day activities for seniors

Approximately 500 seniors, mostly women, benefit from services offered in 10 day centre programs in the Province. The purpose of the program is to provide relief care for caregivers and to provide meaningful activities for frail seniors in a congregate setting. Programming generally consists of light exercise, snacks (hot meal for full-day program), mental stimulation activities, some general health teaching/information, and simple health screening/monitoring (for example, blood pressure checks).

Day activities for adults

Approximately 850 long-term care clients under the age of 65 living with their families or in a residential facility receive day services in 38 ADAPT (Adult Developmental Activities, Programs and Training) agencies in the province. Clients who are unable to benefit from training or employment programs offered by other departments, but who require support to learn and maintain the skills that are essential for community living, can access services from ADAPT agencies.

ADAPT is a service that provides program participants appropriate opportunities to learn skills in a centre or community based setting. Through a supported environment, ADAPT focuses on the development and provision of valued training and activities. Although the main purpose of ADAPT services is to provide developmental activities designed to meet the needs of the clients, as a result of this service, families and guardians of the client receive valuable hours of respite from the demands of primary care-giving.

Services to Seniors

The Department provides services and information that reflect the particular health and social needs of the province's seniors. These include health fact sheets (*Healthy Active Aging, Depression, Falls, On Medication Use, etc.*), a newsletter, health/social information articles

Activités de jour pour personnes âgées

Environ 500 personnes âgées, en majorité des femmes, profitent de services offerts dans 10 centres de jour de la province. Le programme vise à offrir des soins de relève aux aidants naturels et à fournir des activités valorisantes à des personnes âgées frêles dans un milieu collectif. Les centres offrent généralement des séances d'exercices légers, des collations (un repas chaud pour les programmes qui durent une pleine journée), des activités de stimulation mentale, de l'éducation et de l'information générale en matière de santé et des mesures simples de dépistage et de surveillance de la santé (vérification de la tension artérielle par exemple).

Activités de jour pour adultes

Environ 850 clients des soins de longue durée âgés de moins de 65 ans qui vivent avec leur famille ou dans un établissement résidentiel reçoivent des services de jour de 38 organismes du programme ADAPF (Activités de développement pour adultes, programmes et formation) dans la province. Les clients incapables de profiter des programmes de formation et d'emploi offerts par d'autres ministères, mais qui ont besoin de soutien pour l'apprentissage et le maintien des aptitudes essentielles à l'intégration communautaire, peuvent avoir accès à des services auprès des organismes du programme ADAPF.

Le programme ADAPF offre aux participants des possibilités adéquates d'apprentissage de compétences dans un centre ou dans la collectivité. Dans un milieu encadré, le programme ADAPF s'occupe de l'élaboration et de la prestation de formation et d'activités utiles. Bien que les services du programme ADAPF visent surtout à offrir des activités liées au développement conçues pour répondre aux besoins des clients, il permet aussi aux familles et aux tuteurs qui sont les aidants naturels principaux du client de profiter de quelques précieuses heures de répit.

Services aux personnes âgées

Le ministère fournit des services et de l'information qui touchent les besoins de santé et les besoins sociaux particuliers des personnes âgées de la province. Il publie notamment des fiches d'information sur la santé (*Vieillir en santé, La dépression, Comment éviter les chutes, Utilisation des médicaments, etc.*), un

produced for seniors' oriented publications, the *Seniors' Guide to Services and Programs*, and programs such as the Senior Goodwill Ambassadors. The Department works in collaboration with the Department of Environment and Local Government in supporting the Program of *Healthy Active Living for Older Adults*.

The Senior Goodwill Ambassadors program, designed to boost the province's image at home and abroad, continued to operate.

The current 33 ambassadors are involved in a variety of activities including meeting tour buses, visiting schools, talking to groups, encouraging tours of New Brunswick, greeting dignitaries and special groups, taking part in local events, reading New Brunswick Legends to groups and promoting New Brunswick in travels both inside and outside the province.

Adult Protection

Adult protection services may be provided to seniors and adults with disabilities who are victims of abuse and/or neglect. Abuse can be physical, sexual or mental cruelty. Neglect can be self-neglect or neglect by others. Once abuse or neglect is confirmed, appropriate services are offered, and generally provided through another departmental program if voluntarily accepted by the client. A mentally competent client does have the right to refuse services if he/she so chooses.

An individual is considered an adult protection case if services are required and the client's mental competency does not enable him/her to recognize this and accept the needed services. The Department then has recourse to the Court to seek appropriate legal authority to protect these vulnerable individuals.

There were 598 referrals for services in 2000-2001, with a monthly average of 99 active cases.

Transition Houses

The Department approves, as adult residential facilities, the province's 12 transition houses, which provide 168 beds.

Community Based Services for Children with Special Needs

The Community Based Services for Children with Special Needs (CBSCSN) program is designed to assist children with special needs (0 -19 years of age) and their families to function as independently as possible within their community.

Services are focused on children with severe physical, mental, intellectual or emotional/behaviour disabilities, or a combination of disabilities that significantly interfere with the normal developmental process of the child.

bulletin, des articles d'information sur la santé et les programmes sociaux rédigés expressément pour des publications destinées aux personnes âgées ainsi que le *Guide des services et programmes pour les personnes âgées*, et il offre des programmes tels que le Programme des ambassadeurs et ambassadrices aînés de bonne volonté. Le ministère travaille en collaboration avec le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux pour soutenir le *Programme de vie saine et active pour les aînés*.

Le Programme des ambassadeurs et ambassadrices aînés de bonne volonté, dont le but est d'accroître le profil du Nouveau-Brunswick à l'échelle provinciale et à l'étranger, s'est poursuivi.

Les 33 ambassadeurs et ambassadrices actuels participent à une gamme d'activités, y compris accueillir les visiteurs qui viennent en autocar, visiter les écoles, prendre la parole devant des groupes, favoriser la venue de visites organisées au Nouveau-Brunswick, accueillir des dignitaires et des groupes spéciaux, participer à des activités locales, raconter des légendes du Nouveau-Brunswick à des groupes et faire valoir le Nouveau-Brunswick durant leurs déplacements dans la province et à l'étranger.

Protection des adultes

Des services de protection peuvent être fournis aux personnes âgées et aux adultes ayant une incapacité qui sont victimes de mauvais traitements ou de négligence. Les mauvais traitements peuvent être physiques ou sexuels ou prendre la forme de cruauté mentale. Il peut s'agir de négligence de soi ou de négligence par les autres. Une fois que les mauvais traitements ou la négligence sont confirmés, des services pertinents sont offerts et généralement fournis par un autre programme du ministère si le client les accepte volontairement. Une personne mentalement capable a le droit de refuser les services si elle le désire.

Une personne est considérée comme un cas des services de protection des adultes si des services sont requis et que la compétence mentale de la personne ne lui permet pas de reconnaître la situation et d'accepter les services. Le ministère a alors recours aux tribunaux pour obtenir l'autorisation légale lui permettant de protéger ces personnes vulnérables.

Il y a eu 598 demandes de services en 2000-2001, avec une moyenne mensuelle de 99 cas actifs.

Maisons de transition

Les 12 maisons de transition de la province, qui comptent 168 lits, sont approuvés par le ministère à titre d'établissements résidentiels pour adultes.

Services communautaires destinés aux enfants ayant des besoins spéciaux

Le programme des Services communautaires destinés aux enfants ayant des besoins spéciaux (SCEBS) vise à aider les enfants ayant des besoins spéciaux (de la naissance à 19 ans) et leur famille à fonctionner de façon aussi autonome que possible dans la collectivité.

Les services visent en particulier les enfants ayant des problèmes physiques, mentaux, intellectuels, affectifs ou comportementaux graves, ou une combinaison d'incapacités qui entravent de façon importante le processus du développement normal de l'enfant.

Using individual service plans, developed in consultation with various disciplines, the CBSCSN program assists families in accessing needed services. The program also supports the family through purchased services such as babysitting, respite care, transportation, medical items and equipment. The CBSCSN program supports alternate living arrangements for the child when the family is no longer able to continue caring for the child. The program also provides access to other professional services, personal aides and a health card for the specific special needs of the child.

As many of these services are uninsured services under Medicare (babysitting, respite care, transportation, etc) there is a family contribution based on the family's net income and ability to pay.

Children under the CBSCSN program also have access to age appropriate services offered by the Early Childhood Initiatives and Support Services to Education.

Approximately 40 of these children are in foster homes or group homes.

Au moyen de plans d'intervention individuels, mis au point après la consultation de spécialistes de différentes disciplines, le programme SCEBS aide les familles à obtenir les services nécessaires. Ce programme soutient aussi la famille en achetant des services, notamment des services de garde d'enfants, de relève et de transport ainsi que des fournitures et des appareils médicaux. Le programme SCEBS soutient les arrangements d'hébergement de remplacement pour l'enfant lorsque la famille n'est plus en mesure de continuer à en prendre soin. Il permet également d'obtenir d'autres services professionnels, des services d'aide personnelle et une carte d'assistance médicale pour les besoins particuliers de l'enfant.

Comme bon nombre de ces services ne sont pas assurés par le régime de l'Assurance-maladie (garde d'enfants, soins de relève, transport, etc.), la famille verse une contribution fondée sur le revenu net familial et la capacité de payer.

Les enfants servis par le programme SCEBS ont également accès à des services basés sur l'âge offerts par les Initiatives pour la petite enfance et par les Services de soutien à l'éducation.

Environ 40 des enfants servis se trouvent dans des foyers d'accueil ou des foyers de groupe.

Community Based Services for Children with Special Needs
Services communautaires destinés aux enfants ayant des besoins spéciaux

	1996/97	1997/98	1998/998	1999/00	2000/01
# of requests for services/ Nombre de demandes de service	231	272	257	307	269
# of cases in March/ Nombre de cas en mars	754	838	903	957	955

Nursing Home Services

Nursing home services are intended for those individuals who are medically stable and who need nursing care. Services in nursing home setting emphasize the resident's physical, social and psychological independence.

There are 61 nursing homes in New Brunswick. Most nursing homes are non-profit organizations, which are privately owned and operated by a volunteer Board of Directors.

The Department's objectives related to the nursing home sector are to improve resident's quality of life, help safeguard their dignity, and ensure that appropriate, quality residential services are provided as efficiently as possible within available resources.

This is accomplished:

- by ensuring nursing home compliance with the *Nursing Home Act*, the Regulations under the Act, and departmental standards and policies;
- by managing the size, structure and general operation of the nursing home system;
- by effecting appropriate linkages with the rest of the health and community services network; and

Services des foyers de soins

Les services dispensés dans les foyers de soins sont destinés aux personnes dont l'état de santé est stable et qui ont besoin de soins infirmiers. Les services en foyer de soins mettent l'accent sur l'autonomie physique, sociale et psychologique des résidents.

Le Nouveau-Brunswick compte 61 foyers de soins. La plupart sont des organismes privés à but non lucratif dirigés par un conseil d'administration bénévole.

Les objectifs du ministère en ce qui a trait au secteur des foyers de soins sont d'améliorer la qualité de vie des résidents, de préserver leur dignité et de veiller à ce que des services résidentiels de qualité adéquats leur soient offerts de la façon la plus efficiente possible avec les ressources disponibles.

Pour ce faire, il :

- s'assure que les foyers de soins observent les dispositions de la *Loi sur les foyers de soins* et des règlements établis en vertu de cette loi, ainsi que les normes et les directives du ministère, et
- gère la taille, la structure et le fonctionnement général du réseau de foyers de soins;
- met en place des liens appropriés avec les autres intervenants du réseau de la santé et des services communautaires;

- by subsidizing eligible residents.

In May 2000, Foyer Notre-Dame de Lourdes in Bathurst moved into its new 100-bed facility. The Department also approved and started new construction of Jordan Lifecare Centre, the 50-bed replacement of the Jordan Memorial Home. This organization will shift from being provincially owned to a non-profit organization under Jordan Lifecare Centre Inc. It is anticipated that the building will be ready for occupancy in September 2001. Also started is the planning for the new 45-bed replacement of the Foyer Notre-Dame de St. Leonard nursing home. It is anticipated that this home will open in 2002.

Ninety-one percent of the homes have participated in the quality of service program. A small number of nursing homes will complete the program in 2001. In addition, Family and Community Services continues to encourage nursing homes to become accredited under the Canadian Council on Health Services. As of March 31 2001, 40 of the 61 (66.7%) homes had received accreditation.

- Accorde une aide financière aux résidents admissibles.

En mai 2000, le Foyer Notre-Dame de Lourdes à Bathurst a emménagé dans un nouvel établissement de 100 lits. Le ministère a également approuvé et entrepris la construction du centre de 50 lits Jordan Lifecare, en remplacement du Foyer Jordan Memorial. Au lieu d'appartenir au gouvernement provincial, le foyer sera une organisation à but non lucratif portant le nom de Jordan Lifecare Centre Inc. On prévoit que l'établissement sera prêt à accueillir ses résidents en septembre 2001. Par ailleurs, la planification d'un nouvel établissement de 45 lits pour remplacer le Foyer Notre-Dame de Saint-Léonard est commencée. Le foyer devrait ouvrir en 2002.

Au total, 91 % des foyers de soins ont participé au programme de qualité des services. Quelques foyers termineront le programme en 2001. De plus, Services familiaux et communautaires continue d'inciter les foyers de soins à obtenir leur agrément du Conseil canadien d'agrément des services de santé. Au 31 mars 2001, 40 des 61 foyers (66,7 %) avaient reçu leur agrément.

Nursing Home Waiting List/Liste d'attente des foyers de soins	
Year/ Exercice	Waiting List at March 31/ Liste d'attente au 31 mars
1996/97	37
1997/98	61
1998/99	67
1999/00	72
2000/01	172

See Appendix 10 for more Nursing Homes Stats

Voir l'annexe 10 pour des statistiques concernant les foyers de soins

Housing Division

The division assists residents, who have limited incomes, to obtain adequate, suitable and affordable accommodations while undertaking social development and promoting economic self-reliance. Programs and services are delivered through nine service locations and are supported by central office staff.

Housing Need

Housing straddles both social and economic policy and is a building block of social support for vulnerable New Brunswickers. Shelter is one of the three basic needs for survival. Safe, adequate and affordable housing is required before one can concentrate on other needs such as education, training, employment, and parenting.

Statistics Canada estimates the Province of New Brunswick has approximately 38,000 households in core housing need. Households with an adequacy, suitability and/or affordability problem are considered to be in core housing need.

Central Support

The seven regional offices and two satellite offices receive administrative and management support from the Housing Branch of Central Office.

The role of the Housing Branch of Central Office is to provide program and operational support services that contribute to the effective and cost-efficient operation of the Housing Division, as well as, the development, implementation and administration of a broad range of housing programs and services.

In addition it plays an important role in the provision of support for the regional offices.

Housing Programs and Services

The regional offices in combination with the Housing Branch and Skigin-Elnoog, an off-reserve native housing organization, provide day-to-day administration, management and delivery of Housing Programs.

The programs are designed to provide housing assistance of last resort to New Brunswickers who have limited incomes including: families, seniors, persons with disabilities, off-reserve natives and victims of family violence.

The majority of the housing programs are cost-shared with the federal government.

Division de l'habitation

La Division vise à aider les résidents ayant un revenu limité à obtenir un logement adéquat, convenable et abordable, tout en contribuant au développement social et en préconisant l'autonomie financière. Les programmes et les services sont offerts par l'entremise de neuf points de service, et le soutien est assuré par le personnel du bureau central.

Besoin en matière de logement

Le logement relève à la fois de la politique sociale et de la politique économique, et il constitue une composante de base de l'aide sociale aux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises vulnérables. Le logement est l'un des trois besoins essentiels à la survie. Il faut avoir un logement sûr, adéquat et abordable avant de pouvoir se concentrer sur d'autres besoins comme l'éducation, la formation, l'emploi et le rôle de parent.

Selon Statistique Canada, le Nouveau-Brunswick compte environ 38 000 ménages ayant des besoins impérieux de logement. Les ménages n'ayant pas un logement adéquat, convenable ou abordable sont réputés avoir des besoins impérieux de logement.

Soutien central

Les sept bureaux régionaux et deux bureaux satellites reçoivent un soutien à l'administration et à la gestion de la Direction de l'habitation du bureau central.

La Direction de l'habitation du bureau central offre des services de soutien aux programmes et activités qui contribuent au fonctionnement efficace et rentable de la Division de l'habitation. Elle voit également à l'élaboration, à l'implantation et à l'administration d'une vaste gamme de programmes et de services.

De plus, la Direction joue un rôle important sur le plan du soutien aux bureaux régionaux.

Programmes de logement et de services

En collaboration avec la Direction de l'habitation et Skigin-Elnoog, un organisme de logement hors-réserve à l'intention des Autochtones, les bureaux régionaux voient à l'administration, à la gestion et à l'exécution journalière des programmes de logement.

Les programmes sont conçus pour offrir une aide au logement de dernier recours au Nouveau-Brunswickois à faible revenu incluant: familles, personnes âgées, personnes handicapées, Autochtones hors-réserve et victimes de violence familiale.

Les coûts de la majorité des programmes de logement sont partagés avec le gouvernement fédéral.

Affordability is based on the following Housing Income Limit(HIL) scale:

La capacité financière est fondée sur les plafonds de revenu suivants :

AREA/ZONE	One Bedroom/ Une chambre	Two Bedroom/ Deux chambres	Three Bedroom/ Trois chambres
Urban/Urbaine	$18,000	$22,000	$24,000
Rural/Rurale	$21,000	$25,000	$28,000

The average family income of our rental tenants is $10,600.

Le revenu moyen des familles occupant nos logements locatifs est de 10 600 $.

Property Management

Property Management provides operational and administrative services for our publicly owned rental units and land assets.

This includes workshops for basic life skills development and the promotion of educational and social development activities within our rental communities.

This component is broken down into the following four programs.

Public Housing

This program provides comprehensive services associated with the operation and management of 4,268 publicly owned rental units, which are provided to low income households on a rent geared to income of 30%.

The province owns the buildings in this program and the federal government provides funding of $9.4 Million annually.

Tenants provide $12.5 Million in rental revenue. The province contributes $7.0 Million.

Community Involvement

This program provides support for the establishment of tenant associations in public housing projects.

Community Involvement Coordinators work one-on-one with the Tenant Associations, to teach tenants how to access resources to enable them to help themselves, and provide social and educational activities to youth and families within the project community.

Leadership and guidance is provided to develop programs for tenants to help themselves, and create linkages with the greater community.

Gestion des propriétés

Ce secteur offre des services opérationnels et administratifs relativement aux logements locatifs publics et aux avoirs fonciers.

Il voit, entre autres, à tenir des ateliers sur l'acquisition d'aptitudes à la vie quotidienne et à promouvoir des activités d'éducation et de développement social à l'intention des locataires des ensembles d'habitation locatifs.

Cette composante est divisée en quatre programmes.

Programme de logement public

Ce programme permet de fournir des services complets associés à l'exploitation et à la gestion des 4 268 logements locatifs publics, qui sont attribués aux ménages à faible revenu en fonction d'un loyer correspondant à 30 % du revenu.

Le gouvernement provincial possède des immeubles destinés à ce programme et le gouvernement fédéral accorde un financement de 9,4 million de dollars par année.

Les locataires génèrent un revenu de location de 12,5 million de dollars. Le gouvernement provincial contribue 7,0 million de dollars.

Programme de participation communautaire

Ce programme aide à établir des associations de locataires dans les ensembles de logements subventionnés.

Les coordonnateurs de la participation communautaire travaillent avec chaque association de locataires pour montrer aux locataires comment accéder aux ressources qui leur permettront d'être autonomes, et pour organiser des activités sociales et éducatives à l'intention des jeunes et des familles résidant dans les ensembles domiciliaires.

Des services d'orientation et des conseils sont offerts pour élaborer des programmes qui permettront aux locataires de devenir autonomes et de créer des liens avec l'ensemble de la collectivité.

Home Orientation and Management

A series of personal development workshops, designed to promote individual responsibility, are conducted for social housing recipients, to address issues such as understanding a lease, how to care for a new unit, money management, cooking and sewing.

Workshops are facilitated through the program officers in the regional offices and are offered on a voluntary basis to all social housing clients.

Rural and Native Rental Program

The province currently owns, operates and manages 937 rental units in rural New Brunswick under this program. Dwellings are available for low-income families and households with special needs on a rent geared to income ratio of 30%.

This is a publicly owned portfolio for which the department has the responsibility for the day-to-day property management.

Rental Assistance

Rental Assistance addresses housing needs by providing subsidized monthly rent payments for low-income rental households to private sector landlords or by subsidizing operating loss or interest on mortgages for community based non-profit/co-op groups.

The program targets low and modest income households and individuals requiring long term residential care.

Rents for programs in this component are either 30% rent geared to income or lower end of market.

This component is broken down into the following two programs :

Non Profit Programs

Subsidies are provided to Non Profit Organizations (NPO's) to maintain their existing housing portfolio, consisting of 5,657 rental units and 3,775 nursing home beds. This program relies heavily on volunteers for the management of these privately owned properties.

Subsidies are provided either for the net operating loss or in the form of an interest write-down. The federal contribution to this program is $13.8 Million.

Rent Supplement

This program provides assistance to households in need to obtain affordable, adequate and suitable rental housing by subsidizing eligible rental dwellings in the private sector.

Programme d'orientation et de gestion du logement

Une série d'ateliers de développement personnel, destinés à promouvoir la responsabilité personnelle, sont offerts aux bénéficiaires de logements sociaux pour traiter de sujets comme le bail, l'entretien d'un nouveau logement, la gestion des finances et des cours de cuisine et de couture.

Les ateliers sont animés par les agents de programme des bureaux régionaux et sont offerts de manière facultative à tous les clients des logements sociaux.

Programme de logement pour les ruraux et les Autochtones – Logement locatif

Le gouvernement provincial possède, exploite et gère actuellement 937 logements locatifs dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Des unités de logement sont offertes aux familles à faible revenu et aux ménages ayant des besoins spéciaux en fonction d'un loyer équivalant à 30 pour cent du revenu.

Il s'agit d'un portefeuille de logements publics dont le ministère voit à la gestion courante des propriétés.

Subventions au loyer

Ce programme répond aux besoins de logement grâce à des subventions au loyer mensuel versées aux propriétaires-bailleurs du secteur privé pour les ménages à faible revenu occupant des logements locatifs, ou encore grâce à des subventions remises à des groupes sans but lucratif ou à des coopératives d'habitation communautaires afin de régler les pertes de fonctionnement ou l'intérêt sur les hypothèques.

Le programme s'adresse aux ménages et aux personnes à faible revenu ou à revenu modeste, et à ceux qui ont besoin de soins à long terme.

Les loyers correspondent à 30 % du revenu ou au segment inférieur du marché.

Cette composante est divisée en deux programmes :

Programmes de logement sans but lucratif

Des organismes sans but lucratif reçoivent des subventions pour maintenir leur portefeuille existant de logements composés de 5 657 logements locatifs et de 3 775 lits de foyers de soins. Ce programme dépend énormément du travail bénévole pour la gestion de ces propriétés privées.

Des subventions sont accordées afin de régler les pertes nettes de fonctionnement ou de réduire les intérêts. Le gouvernement fédéral verse 13,8 million de dollars au programme.

Supplément au loyer

Ce programme aide les ménages ayant besoin d'un logement locatif abordable, adéquat et convenable en subventionnant des logements locatifs admissibles du secteur privé.

Low-income families, seniors, persons with disabilities and persons with special needs benefit from the Rent Supplement Program.

The amount of assistance is based on the difference between an agreed-upon market rent and the tenant's ability to pay.

A client's ability to pay is based on a household paying no more than 30% of their adjusted household income towards fully serviced rental accommodations (rent, heat, hot water, fridge and stove).

Currently, there are 1,597 households receiving rent supplement assistance. Of these, 897 units are funded 100% by the province. The remaining 700 units are cost-shared under the transfer agreement with the federal government

In 2000-2001, 25 new Rent Supplement units (100% funded by the province) were delivered.

Repair Assistance and Community Initiatives

Repair Assistance and Community Initiatives provide assistance in the form of a loan, a portion of which may be forgiven, to homeowners and third party-owned low rental properties for existing substandard housing requiring major repairs.

It includes modifications for persons with disabilities and repairs to shelters for victims of family violence to improve the dwelling to an acceptable standard of health, safety and security. Seventy-two percent of New Brunswickers are homeowners of which 52% reside in rural communities.

This component is broken down into the following seven programs.

Federal/Provincial Repair Program

This program provides financial assistance in the form of a loan, a portion of which may be forgiven, to low income homeowners occupying existing, substandard housing to repair, rehabilitate or improve their dwellings to a minimum level of health and safety.

The program also allows for modifications to improve the accessibility of homeowner and rental units for persons with disabilities, adaptations for seniors who have difficulty with daily living activities in the home, and for limited modifications to eligible households to accommodate an aging parent.

A portion of the program is cost-shared between the federal and provincial governments.

Des familles à faible revenu, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins spéciaux bénéficient du Programme de supplément au loyer.

Le montant de l'aide est fondé sur la différence entre le loyer du marché convenu et la capacité financière du locataire.

La capacité financière du client est déterminée ainsi : le ménage ne consacre pas plus de 30 % de son revenu rajusté à un logement locatif muni de tous les services (loyer, chauffage, eau chaude, réfrigérateur et cuisinière).

On compte actuellement 1 597 ménages qui reçoivent un supplément au loyer. De ce nombre, 897 sont entièrement financés par la province. Pour les 700 ménages restants, les coûts sont partagés avec le gouvernement fédéral en vertu de l'entente de transfert.

Durant l'année 2000-2001, 25 nouveaux logements locatifs (entièrement financés par la province) ont été alloués.

Aide aux réparations et initiatives communautaires

Ce programme est offert sous la forme d'un prêt, dont une partie peut faire l'objet d'une remise, aux propriétaires et aux tiers possédant des logements à prix modique défectueux, nécessitant des réparations majeures.

Les travaux peuvent comporter, entre autres, des adaptations pour les personnes handicapées et des réparations aux refuges pour les victimes de violence familiale, permettant de rendre les logements conformes à des normes acceptables en matière de salubrité et de sécurité. Soixante-douze pour cent des Néo-Brunswickois sont propriétaires et 52 % résident dans des collectivités rurales.

Cette composante est divisée en sept programmes :

Programme fédéral-provincial de réparations

Ce programme fournit une aide financière accordée sous la forme d'un prêt dont une partie peut faire l'objet d'une remise, aux propriétaires à faible revenu qui occupent des logements défectueux, afin qu'ils puissent exécuter des travaux de réparation, de remise en état ou d'amélioration pour rendre leur habitation conforme à des normes minimales de salubrité et de sécurité.

Le programme permet également de procéder à des modifications pour améliorer l'accessibilité des maisons et des logements locatifs destinés aux personnes handicapées, de même que pour les personnes âgées qui ont de la difficulté dans les activités de la vie courante au foyer. Les ménages admissibles peuvent procéder à certaines modifications limitées pour répondre aux besoins d'un parent âgé.

Une partie des coûts du programme sont partagés avec le gouvernement fédéral.

During the 2000-2001 fiscal year, $9.3 Million dollars was committed through the Federal/Provincial Repair Program, providing assistance to 1,226 low-income households.

Emergency Repair Program

This program provides financial assistance in the form of a grant to low income homeowners who require emergency repairs for the continued safe occupancy of their homes.

Repairs are limited to items urgently required to render the homes fit for habitation.

During the 2000-2001 fiscal year 2,051 New Brunswickers received assistance at a cost of $1.89 Million dollars. A portion of the program is cost shared between the federal and provincial governments.

Rental and Rooming House Rehabilitation Assistance Program

This program assists low-income rental households, occupying existing substandard rental units (self-contained and rooming house), by providing assistance to the owner to repair the dwelling to a minimum level of health and safety.

Assistance is in the form of a forgivable loan. The owner is expected to contribute 25% of the total cost of repairs.

During the 2000-01 fiscal year, $1.04 Million dollars was provided to upgrade 149 self-contained rental units.

Shelter Enhancement Program

This program provides financial assistance in the form of a forgivable loan to sponsors of existing shelters for victims of family violence.

The monies are used for repairing, rehabilitating, or improving the property to an acceptable standard of health, safety and security for occupants and/or accessibility modifications for persons with disabilities.

During the 2000-01 fiscal year, renovations were approved for eight shelters (12 units and 87 beds) for a total of $303,000.

Non Profit Capital Grants Program

This program provides financial assistance, in the form of a one-time grant to community based non-profit organizations, to construct/acquire and operate affordable rental housing projects for seniors, families and individuals with special needs.

Durant l'année financière 2000-2001, une somme de 9,3 Million de dollars a été affectée au Programme fédéral-provincial de réparations, ce qui a permis d'aider 1 226 ménages à faible revenu.

Programme de réparations d'urgence

Ce programme accorde une aide financière prenant la forme d'une subvention aux propriétaires à faible revenu qui doivent procéder à des réparations d'urgence pour pouvoir continuer d'occuper leur maison en toute sécurité.

Les travaux se limitent à des réparations urgentes nécessaires pour rendre les maisons habitables.

Durant l'année financière 2000-2001, une aide a été accordée à 2 051 Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises, ce qui représente des coûts de 1,89 Million de dollars. Une partie des coûts du programme sont partagés entre les gouvernements fédéral et provincial.

Programme d'aide à la remise en état des logements – Logements locatifs et maisons de chambres

Ce programme aide les ménages locataires de logements à prix modique (logements autonomes et maisons de chambres) défectueux en permettant des travaux de réparation visant à rendre les logements conformes à des normes minimales de salubrité et de sécurité.

L'aide prend la forme d'un prêt-subvention. Le propriétaire doit assumer 25 % du coût total des réparations.

Durant l'année financière 2000-2001, une somme de 1,04 million de dollars a été accordée pour remettre en état 149 logements autonomes.

Programme d'amélioration des refuges

Ce programme accorde une aide financière sous la forme d'un prêt-subvention aux promoteurs de refuges existants destinés aux victimes de violence familiale.

Des travaux de réparation, de remise en état ou d'amélioration peuvent ainsi être effectués afin de rendre les logements conformes à des normes acceptables de salubrité et de sécurité pour les occupants, ou encore des modifications sont apportées pour rendre les logements accessibles aux personnes handicapées.

Durant l'année financière 2000-2001, des travaux de rénovation d'une valeur de 303 000 $ ont été approuvés pour huit refuges (12 logements autonomes et 87 lits).

Programme de subventions d'équipement pour le logement sans but lucratif

Ce programme fournit une subvention unique aux organismes communautaires sans but lucratif afin de construire ou d'acquérir et d'exploiter des ensembles d'habitation locatifs abordables destinés aux personnes âgées, aux familles et aux personnes ayant des besoins spéciaux.

Funding of up to $50,000 may be provided to reduce the capital cost of the project. Advice and technical support is also provided to organizations.

Rental Conversion

This program provides financial assistance to owners to convert non-residential properties into affordable, self-contained rental housing units and/or bed-units to be occupied by low-income households. Assistance is in the form of a forgivable loan.

The maximum amount available for each self-contained unit is $18,000. The maximum forgivable loan per bed-unit is $12,000. With the exception of non-profit organizations, owners must contribute 25% of the total cost of mandatory repairs.

All approved applicants must enter into a rental agreement to ensure that rents remain affordable to low-income occupants.

During 2000-2001, $294,000 was provided to create 25 bed-units for low-income households. This program is cost shared 75/25 between the federal and provincial governments.

Community Initiatives

A subsidy was provided to Centre Père J. Angus MacDonald, a special care facility, to offset costs associated with the mortgage and taxes. The department administers the annual subsidy.

Homeowner Assistance

Homeowner Assistance provides financial assistance in the form of a loan and an interest write down subsidy.

This allows modest income households to buy or build a modest first home or the completion of a partially constructed home.

It also involves managing/administering a portfolio of homeowner units (mortgage is held by the province).

This component is broken down into the following three programs.

Home Completion Program

This program provides assistance in the form of a loan and an interest write down subsidy, based on income levels, to low and modest income households to complete their partially-constructed home.

During 2000-2001, $569,101 was provided to assist 23 households complete their partially constructed homes. This program is funded 100% by the province.

Une aide financière maximale de 50 000 $ peut être accordée pour réduire les dépenses en immobilisations liées au projet. Des conseils et un soutien technique sont également offerts aux organismes.

Programme de conversion des logements locatifs

Ce programme permet aux propriétaires de recevoir une aide financière afin de convertir des immeubles non résidentiels en logements autonomes abordables ou en chambres à louer à l'intention des ménages à faible revenu. L'aide est accordée sous la forme d'un prêt-subvention.

Le montant maximal alloué est de 18 000 $ par logement autonome et de 12 000 $ par chambre à louer. À l'exception des organismes sans but lucratif, les propriétaires doivent assumer 25 % du coût total des réparations obligatoires.

Tous les demandeurs approuvés doivent signer un contrat de location afin d'assurer que les loyers demeurent abordables pour les occupants à faible revenu.

En 2000-2001, la somme de 294 000 $ a été accordée afin de créer 25 chambres à louer à l'intention des ménages à faible revenu. Les coûts du programme sont partagés 75/25 entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.

Initiatives communautaires

Une subvention a été offerte au Centre Père J. Angus MacDonald, un foyer de soins spéciaux, afin de compenser les frais d'hypothèque et d'impôt. Le ministère administre la subvention annuelle.

Programme d'aide à l'accession à la propriété

Ce programme accorde une aide financière sous la forme d'un prêt et d'une subvention visant à réduire l'intérêt.

Ainsi, les ménages à revenu modeste peuvent acheter ou construire une première maison modeste ou achever une maison partiellement construite.

Le programme assure également la gestion ou l'administration d'un portefeuille de logements occupés par les propriétaires (hypothèque en faveur du gouvernement provincial).

Cette composante est divisée en trois programmes :

Programme de prêts pour la finition de l'habitat

Ce programme permet d'obtenir un prêt et une subvention visant à réduire l'intérêt, en fonction des plafonds de revenu, aux ménages à faible revenu ou à revenu modeste, pour achever leur maison partiellement construite.

Durant 2000-2001, la somme de 569 101 $ a été accordée afin d'aider 23 ménages à achever leur maison partiellement construite. Ce programme est financé entièrement par le gouvernement provincial.

Homeowner Assistance Program

Financial assistance is provided in the form of a second mortgage and an interest write-down subsidy to modest income households with total incomes below $35,000, who can obtain private financing, such that when combined with our funding results in the purchase or construction of a modest first home.

During 2000-2001, $1.6 Million was provided to assist in the construction of 18 new homes and the purchase of 90 new units under the Homeowner Assistance Program. This program is funded 100% by the province.

Rural and Native Homeowner Program

This program currently holds subsidized mortgages on 1,287 homeowner units and is responsible for the loan administration of these units.

Clients make subsidized payments based on 30% of their income to contribute towards principal, interest and taxes.

Programme d'aide à l'accession à la propriété

Une aide financière est accordée sous la forme d'une deuxième hypothèque et d'une subvention pour réduire l'intérêt. Elle est destinée aux ménages à revenu modeste, dont le revenu total est inférieur à 35 000 $, pouvant obtenir un financement privé qui, une fois combiné à l'aide du ministère, permet d'acheter ou de construire une première maison modeste.

En 2000-2001, la somme de 1,6 million de dollars a permis de construire 18 nouvelles maisons et d'acheter 90 nouvelles unités dans le cadre du Programme d'aide à l'accession à la propriété. Le gouvernement provincial finance la totalité du programme.

Programme de logement pour les ruraux et les Autochtones – Propriétaires

Ce programme comprend actuellement des hypothèques subventionnées sur 1 287 logements occupés par les propriétaires et assure l'administration des prêts pour ces unités.

Les clients font des paiements subventionnés correspondant à 30 % de leur revenu, appliqués au principal, à l'intérêt et à l'impôt.

Income Security Division

The Income Security Division is responsible for delivering programs and services that provide financial support to clients in need and help clients achieve self-sufficiency. These programs and services are delivered on a decentralized basis through 21 service locations.

Clients receiving assistance through the Income Security division are grouped, according to common characteristics and needs, into one of three categories:

- Interim Assistance - short term needs;
- Transitional Assistance–intermediate term needs;
- Extended Benefits - long term needs.

The average monthly caseload for fiscal 2000-2001 was 28,839 (or 54,180 New Brunswickers). (See Appendix 1)

The division has two branches that provide services: Operations Support and Program Services.

Operations Support

The Operations Support Branch is responsible for ensuring that the Department has the financial and procedural guidelines to provide the proper level of benefits and services to clients in an effective and cost efficient manner.

This includes responsibility for providing NBCase System Support Service and On-line Help Services for NBCase. Operations Support also has an active role in monitoring compliance with established policy, standards and procedures. In addition, Operations Support provides consultative and support services to other branches and divisions within the Department to ensure effective service delivery to clients.

Interim Assistance Program

This program is intended to provide financial assistance to persons and families who are in need, yet are expected to attain self-sufficiency in a relatively short period of time. Benefits and services to these clients are generally temporary in nature.

The average monthly caseload for the 2000-2001 fiscal year was 1,794. (See Appendices 2 & 3)

Transitional Assistance Program

This program is intended to provide financial assistance to persons and families who have potential to become self-sufficient once certain barriers to employment are addressed.

The average monthly caseload for the 2000-2001 fiscal year was 21,189. (See Appendices 2 & 4)

Division de la sécurité du revenu

La Division de la sécurité du revenu fournit des programmes et des services assurant de l'aide financière aux clients nécessiteux et vise l'autosuffisance de ces derniers. Les programmes et services sont offerts par l'intermédiaire de 21 points de service.

Les clients qui reçoivent de l'aide de la Division de la sécurité du revenu sont classés dans une des trois catégories suivantes en fonction de leurs caractéristiques et de leurs besoins :

- Programme d'aide temporaire – besoins à court terme;
- Programme d'assistance transitoire – besoins à moyen terme;
- Programme de prestations prolongées – besoins à long terme.

Le nombre moyen de dossiers par mois au cours de l'année 2000-2001 a été de 28 839 (ou 54 180 Néo-Brunswickois). (Voir l'annexe 1)

La division a deux directions qui assurent la prestation des services: Soutien des opérations et Services des programmes.

Soutien des opérations

La direction du Soutien des opérations veille à ce que le ministère dispose des lignes directrices requises pour fournir aux clients les services et prestations nécessaires de façon efficace et économique.

Cela comprend les services de soutien et d'aide en direct pour le système NB Cas. Le Soutien des opérations joue également un rôle actif dans la surveillance de la conformité aux directives, normes et marches à suivre établies. En outre, le Soutien des opérations conseille et assiste les autres directions et divisions du ministère afin d'assurer la prestation de services efficaces aux clients.

Programme d'aide provisoire

Ce programme vise à fournir une aide financière aux personnes et aux familles qui peuvent redevenir autonomes dans un laps de temps relativement court. Les prestations et les services fournis sont généralement temporaires.

Le nombre moyen de cas traités au cours de l'année 2000-2001 s'est élevé à 1 794 par mois. (Voir les annexes 2 et 3)

Programme d'assistance transitoire

Ce programme assure une aide financière aux personnes et aux familles aptes à devenir autosuffisantes une fois certains des obstacles à l'emploi surmontés.

Le nombre moyen de cas traités au cours de l'année 2000-2001 s'est élevé à 21 189 par mois. (Voir les annexes 2 et 4)

Extended Benefits Program

This program is intended to provide financial support to persons and families for whom dependency on the Department is long term due to a particular disability.

The average monthly caseload for the 2000-2001 fiscal year was 5,856. (See Appendices 2 & 5)

Special Needs Benefits

Special needs benefits are supplementary to basic assistance and can be provided to meet one-time emergencies or can be provided for a longer term.

The majority of benefits are for medically related services, fuel and school supplements as well as the monthly income supplement benefit.

Family Support Orders Services (FSOS)

The Department of Family and Community Services has significant involvement with child support to assist the children who must rely on social assistance to meet their basic needs, because one of the parents has left the family.

In conjunction with the Department of Justice, the Family Support Orders Services Program was established to help low-income single-parent families seek child support from parents who are not making support payments.

The Family Support Orders Services Program allows the Department to negotiate and register child support agreements on behalf of custodial parents and their dependents. When the non-custodial parents are able to pay child support, the Department negotiates voluntary support agreements on behalf of the children of social assistance recipients.

Once the agreements are signed, the monies collected from support orders are either deposited to the Minister of Finance account or, if the custodial parent receives support directly, deducted from the amount of basic assistance paid to the client.

The recoveries to the Minister of Finance account reached $4.1 Million at the end of the fiscal year 2000-2001.

Medical Advisory Board

The Medical Advisory Board reviews applications for blindness, deafness and disability certification.

This certification is used to determine eligibility for assistance through the Extended Benefits Program.

In 2000-2001, the Medical Advisory Board reviewed 944 applications, of which 508 were approved.

The Medical Advisory Board also reviews applications for long-term need designations.

This designation can provide certain benefits to clients who do not meet the criteria for disability certification, but who do possess a significant level of physiological and/or

Programme de prestations prolongées

Ce programme fournit de l'aide financière aux personnes et aux familles ayant besoin d'une aide financière à long terme en raison d'une invalidité.

Le nombre moyen de cas traités au cours de l'année 2000-2001 s'est élevé à 5 856 par mois. (Voir les annexes 2 et 5)

Prestations spéciales

Les prestations spéciales s'ajoutent aux prestations de base pour répondre à des besoins urgents ponctuels ou s'échelonnant sur une plus longue période.

Ces prestations servent surtout à payer les services paramédicaux, le combustible, les suppléments d'école ou le supplément de revenu mensuel.

Service des ordonnances de soutien familial (SOSF)

Le ministère des Services familiaux et communautaires joue un rôle important à l'égard des pensions alimentaires dans le cas des enfants qui comptent sur l'aide sociale pour subvenir à leurs besoins parce qu'un parent a quitté le foyer familial.

Le Service des ordonnances de soutien familial a été établi de concert avec le ministère de la Justice pour aider les familles monoparentales à faible revenu à obtenir une pension alimentaire des parents qui ne respectent pas l'ordonnance de soutien.

Le Service des ordonnances de soutien familial permet au ministère de négocier et d'enregistrer des ententes de soutien financier au nom des parents ayant la garde des enfants. Lorsque les parents qui n'ont pas la garde des enfants sont en mesure de payer une pension alimentaire, le ministère négocie des ententes de soutien financier volontaire au nom des enfants des bénéficiaires d'aide sociale.

Une fois l'entente conclue, les montants recueillis sont versés au compte du ministre des Finances. Si la pension alimentaire est envoyée directement au parent, le ministère retient ce montant du chèque d'aide sociale.

Les sommes recouvrées qui sont versées au compte du ministre des Finances ont atteint 4,1 million de dollars à la fin de l'année financière 2000-2001.

Commission consultative médicale

La Commission consultative médicale a pour rôle d'examiner toutes les demandes de certification de cécité, de surdité et d'invalidité.

Cette certification rend les personnes admissibles au Programme de prestations prolongées.

En 2000-2001, la Commission consultative médicale a examiné 944 demandes et en a approuvé 508.

La Commission consultative médicale examine également les demandes de désignation des besoins à long terme.

Cette désignation permet aux clients qui ne répondent pas aux critères de certification d'invalidité, mais qui présentent une incapacité physiologique ou psychologique importante,

psychological disability. In the 2000-2001 fiscal year, the Medical Advisory Board reviewed 569 applications, of which 504 were approved for the long-term needs designation.

Program Services

The Programs Branch is responsible for the development, implementation and administration of programs and services designed to help clients achieve self-sufficiency. Generally, these programs offer a combination of services related to counseling, training, education and work experience. Nearly 49,000 training & employment interventions were provided to clients during 2000-2001. (See Appendix 6)

There are three elements critical to the success of these programs. First is the development of a case plan for the client. The case plan identifies the employment goal of an individual as well as the factors that influence the achievement of the goal. The case plan fosters independence and is focused on results.

The second factor is intervention based on needs. The objective is to ensure that the individual participates in an intervention which is appropriate to his or her needs and career goals. The intervention should also address the factors that have an impact on an individual's drive to self-sufficiency.

Finally, the Department is committed to early intervention meaning that all clients begin working on achieving self-sufficiency from the moment they make contact with the department.

The programs and services offered are:

Training & Employment Options

Within the Income Security Division, clients are provided training and employment interventions to increase their employability for long-term sustainable employment. Some of the interventions provided are academic upgrading, job search clubs, life skills development, goal setting, training opportunities and employment exposure. Clients also have access to funding to cover expenses related to these interventions.

Youth Services

Youth Services provides assessment services, personal and career counselling, as well as training and employment development services to young people 15 to 24 years of age.

Youth Services Partnership

The Department of Family and Community Services – Income Security Division is the provincial lead for the Youth Services Partnership.

This partnership exists to maintain collaboration between

d'avoir accès à certaines prestations. Au cours de l'année financière 2000-2001, la Commission a examiné 569 demandes de désignation des besoins à long terme et en a approuvé 504.

Services des programmes

La Direction des programmes est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'administration des programmes et services conçus pour aider les clients à devenir autonomes. En règle générale, ces programmes offrent une combinaison de services de counseling, de formation, d'éducation et d'expérience professionnelle. Au cours de l'exercice 2000-2001, près de 49 000 clients en ont profité. (Voir l'annexe 6)

Il y a trois éléments essentiels au succès de ces programmes. Il faut tout d'abord élaborer un plan de gestion de cas pour les clients. Ce plan renferme les objectifs du client en matière d'emploi et les facteurs qui contribuent à l'atteinte de ces objectifs. Le plan de gestion de cas favorise l'autonomie et est axé sur les résultats.

Le deuxième facteur est une intervention axée sur les besoins. On vise à assurer que l'individu participe à une intervention qui tienne compte de ses besoins et de ses objectifs. Cette intervention devrait prendre en considération les facteurs qui influent sur la motivation d'une personne à devenir autosuffisante.

En dernier lieu, le ministère préconise une intervention précoce. C'est-à-dire aider tous les clients travaillant en vue de devenir autosuffisants à partir du moment où ils bénéficient de l'aide.

Les programmes et services offerts sont :

Options en matière de formation et d'emploi

La Division de la sécurité du revenu offre à ses clients des interventions axées sur la formation et l'emploi pour améliorer leurs chances d'intégrer le marché du travail et de trouver un emploi stable. Parmi les interventions offertes, mentionnons: récupération scolaire, clubs de recherche d'emploi, acquisition des aptitudes à la vie quotidienne, détermination d'objectifs, possibilités de formation et stages pratiques. Les clients peuvent également obtenir de l'aide financière pour couvrir les dépenses reliées à ces interventions.

Services pour les jeunes

Les Services pour les jeunes offrent une assistance aux 15-24 ans qui ont besoin d'une évaluation, de counseling personnel et d'orientation professionnelle, ainsi que des services de développement de l'emploi.

Partenariat pour la prestation de services aux jeunes

Le Partenariat pour la prestation de services aux jeunes est dirigé par la division de la sécurite du revenu à l'échelle provinciale.

Ce partenariat a pour but de maintenir la collaboration entre

provincial government departments, Human Resources Development Canada and other youth partners to facilitate effective and efficient delivery of programs and services for youth provincially and locally.

Youth In Action

Youth in Action exists to improve the employability of youth by providing them with an opportunity to volunteer their time in the community. It provides youth with experiences that gives positive direction, and helps them develop skills that will facilitate their entry into the labour market and support their goal of becoming self-sufficient.

Youth who participate in the program receive a Youth in Action t-shirt, pin, certificate, and if time volunteered exceeds 100 hours, participants who will be attending post-secondary education also become eligible to enter a draw to receive a $2,000 scholarship.

This year, 75 young people volunteered in their communities through Youth in Action. Ten received a $2,000 scholarship to pursue post-secondary education.

Earth Work NB

Earth Work NB is a summer employment mentorship program designed to encourage high school graduates to pursue post secondary education. This program targets youth 17 to 24 years of age who are high school graduates but at risk of not entering the labour market. The main goal of the program is to expose the high school graduate to a positive environment where he/she can receive guidance and encouragement from a college or university student.

During the program, the high school graduate can receive career counselling, information on student loans and visit post secondary institutions. Participants who complete the program and decide to go on to post secondary education also receive a $1,000 bursary.

During the summer of 2000, 36 high school graduates participated in Earth Work NB. In 2000-2001, 10 bursaries were awarded totalling 32 since the beginning of the program in 1997.

Training and Employment Support Services (TESS)

Training and Employment Support Services provides training and employment development options that enable persons with disabilities to achieve their occupational goals, obtain employment, or resume employment when it has been interrupted.

Community Volunteer Action Program

The Department shares a commitment with non-profit community resource agencies to reinforce the community

les ministères provinciaux, Développement des ressources humaines Canada et d'autres partenaires jeunesse en vue de favoriser la prestation adéquate et efficace de programmes et de services destinés aux jeunes, tant à l'échelle provinciale que locale.

Jeunesse active

Le programme Jeunesse active a pour but d'augmenter les aptitudes au travail des jeunes en leur offrant la possibilité de faire du bénévolat dans leur communauté. Le programme répond à la nécessité d'offrir aux jeunes des activités qui leur fourniront une bonne orientation et qui les aideront à acquérir de nouvelles compétences, facilitant ainsi leur intégration au marché du travail et l'atteinte de leur objectif d'autosuffisance.

Les jeunes qui participent à ce programme reçoivent un t-shirt, une épingle et un certificat *Jeunesse active*. En outre, ceux et celles qui ont fait plus de 100 heures de bénévolat et qui s'inscrivent dans un établissement d'enseignement postsecondaire deviennent admissibles au tirage d'une bourse d'études de 2 000 $.

Cette année, 75 jeunes ont fait du bénévolat dans leurs communautés en participant à Jeunesse active. Parmi ceux-ci, dix participants ont reçu des bourses de 2 000$ chacun pour poursuivre des études postsecondaires.

Éco-travail NB

Éco-travail NB est un programme d'encadrement d'été visant à encourager les diplômés du secondaire à poursuivre des études postsecondaires. Ce programme vise les jeunes âgés de 17 à 24 ans qui ont terminé leurs études secondaires et qui sont susceptibles de ne pas s'intégrer au marché du travail. Le premier objectif du programme est d'intégrer ces derniers dans un milieu favorable où ils peuvent être encadrés et encouragés par un étudiant d'un collège ou d'une université.

Pendant le programme, les diplômés du secondaire peuvent recevoir de l'orientation professionnelle, des renseignements sur l'aide financière aux étudiants, et visiter des établissements d'enseignement postsecondaire. Les participants qui terminent le programme et décident d'entreprendre des études postsecondaires reçoivent aussi une bourse de 1 000 $.

À l'été 2000, 36 diplômés du secondaire ont participé à Éco-travail NB. En 2000-2001, 10 bourses ont été accordées, pour un total de 32 depuis la mise en oeuvre du programme en 1997.

Services de soutien à l'emploi et à la formation (SSEF)

Le programme de Services de soutien à l'emploi et à la formation a pour but d'aider les personnes handicapées à atteindre leur objectif professionnel, à se trouver un emploi ou à reprendre l'emploi qu'elles occupaient auparavant.

Programme d'action communautaire bénévole

De concert avec les organismes communautaires à but non lucratif, le ministère s'est engagé à sensibiliser davantage la

response to the basic needs of low-income people in the region.

During 2000-2001, more than $1.2 Million was provided to 47 groups across the province through the Community Volunteer Action Program. Funded projects include food, clothing and furniture banks and community kitchens. (See Appendix 7)

Labour Market Development Agreement

The Labour Market Development Agreement (LMDA) transferred responsibility for the design and delivery of employment programming for E.I. and targeted clients to the province of New Brunswick. These programs/services include needs assessment, employment counselling and case management. The agreement also provided for the establishment of resource centres through which all New Brunswickers have access to a range of federal and provincial labour market information. The province is accountable to the federal government for the achievement of results which are mutually arrived at on a yearly basis.

In fiscal year 2000-2001, the total LMDA budget transferred to the province was $83 Million.

Family and Community Services was responsible for the delivery of services to LMDA clients until November 31, 2000. On December 1, 2000 the responsibility was transferred to the Department of Training and Employment Development.

Employment Assistance Services

Employment Assistance Services (EAS) assist unemployed New Brunswickers who have employment barriers integrate into the labour market by obtaining and maintaining a job.

Interventions provided are aimed at assisting individuals in acquiring employment. These can include employment counseling, case management, return to work action plans, job search activities, referral services to employers or educational institutions and general education and awareness activities for employers and the community at large.

EAS is part of the LMDA agreement and funding for the program is contained within the budget transferred from the federal government. In the 2000-2001 fiscal year, approximately $10.4 Million was expended for contracts with external service providers, and there were in excess of 3367 employment placements achieved. With the transfer of LMDA, this responsibility is now with the Department of Training and Employment Development.

Career Information Centres

Family and Community Services, in partnership with the Department of Training and Employment Development and Human Resources Development Canada, continues to establish Career Information Centres throughout the

communauté aux besoins élémentaires des personnes à faible revenu.

En 2000-2001, le ministère a versé plus de 1,2 million de dollars à 47 groupes de la province grâce au Programme d'action communautaire bénévole. Les projets subventionnés comprennent notamment des comptoirs d'aliments, de vêtements et de meubles usagés ainsi que des cuisines communautaires. (Voir l'annexe 7)

Entente sur le développement du marché du travail

L'Entente sur le développement du marché du travail (EDMT) a transféré au gouvernement du Nouveau-Brunswick la responsabilité de concevoir et de fournir des programmes d'emploi pour les clients de l'Assurance-emploi et les clients ciblés du Nouveau-Brunswick. Ces programmes et services comprennent l'évaluation des besoins, le counseling d'emploi et la gestion de cas. L'entente prévoyait aussi l'établissement de centres de ressources pour offrir aux Néo-Brunswickois de l'information fédérale et provinciale sur le marché du travail. Le gouvernement provincial doit rendre compte au gouvernement fédéral des résultats atteints conjointement chaque année.

Pour l'exercice 2000-2001, le budget total de l'EDMT transféré au gouvernement provincial s'est élevé à 83 million de dollars.

Le ministère des Services familiaux et communautaires a été responsable de la prestation des services de l'EDMT jusqu'au 31 novembre 2000. Le 1er décembre 2000, la responsabilité a été transférée au ministère de la Formation et du Développement de l'emploi.

Services d'aide à l'emploi

Le programme de Services d'aide a l'emploi (SAE) a pour mission d'aider les Néo-Brunswickois qui éprouvent des difficultés à trouver un emploi et à intégrer le marché du travail.

Les interventions fournies visent à aider les personnes à se trouver du travail. Les services sont les suivants : counseling d'emploi; gestion de cas; plan d'action pour le retour au travail; activités de recherche d'emploi; services de présentation aux employeurs ou aux établissements de formation; enfin, information générale et sensibilisation pour les employeurs et la communauté en général.

Les SAE s'inscrivent dans le cadre de l'EDMT et sont financés grâce aux crédits transférés du gouvernement fédéral. Au cours de l'exercice 2000-2001, des contrats totalisant environ 10,4 millions de dollars ont été passés avec des fournisseurs de services externes et plus de 3 367 clients ont trouvé de l'emploi. Par suite du transfert de l'EDMT, cette responsabilité relève maintenant du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi.

Centres Information Carrière

Le ministère des Services familiaux et communautaires de concert avec celui du ministère de la Formation et du Développement de l'Emploi et du Développement des ressources humaines Canada continue à établir, dans toute la

province aimed at providing career information services for clients.

At the Career Information Centres, individuals typically have access to current, accurate, and relevant career information on such topics as occupations, education and training, job search and maintenance, career planning, labour market, self-employment, personal and professional development, community services and government programs.

province, des centres d'information sur les carrières dans le but d'offrir à ses clients des services d'information sur les carrières.

Les clients retrouveront, aux centres d'information sur les carrières, des renseignements récents et précis sur les carrières portant sur une grande diversité de sujets : professions et métiers, éducation et formation, recherche et maintien de l'emploi, planification de carrière, marché du travail, travail autonome, développement personnel et perfectionnement professionnel, services communautaires et programmes gouvernementaux.

Policy and Planning Division

The Policy and Planning division is responsible for development, analysis and interpretation of policy and legislation, statistical analysis, research and strategic planning. It ensures linkages with other provincial government departments, with other provincial and territorial governments and with the federal government on various income support, housing, labour market and other social policy issues. It provides support, briefing material and analysis to the Minister during Legislative sessions.

Policy Development

The division's major focus in this area was the continued monitoring and analysis of the department's legislative and policy frameworks. This involved the consideration and analysis of numerous regulatory and legislative changes happening in the other provinces and territories.

The division provided information, background material, legal and policy interpretation to other divisions of the department.

Consultation

Over the course of the year, the department acted as lead province for the Provincial/Territorial Forum of Housing Ministers. It participated in the Federal / Provincial / Territorial Forum of Social Service Ministers. The priority this year was the conclusion of the Early Childhood Development agreement with the Federal Government.

Legislative Support

The division prepared background material and briefing notes for the minister regarding emergent issues, responses in the legislature, the throne speech, and the budget and estimates debates.

Research and Evaluation

The division's research focused on the various caseloads of the department. It participated in national research on income security and housing issues through the respective research committees. The division participated in a number of national evaluations and provided evaluation support for departmental processes and programs.

Strategic Plan

The Strategic Plan serves as the base upon which to plan departmental, divisional, unit and individual work plans. A new strategic planning process commenced to reflect the priorities of the new department.

The Division was lead for the development of a new departmental strategic plan. An inclusive process was used, involving staff from all areas of the department. A draft Mission, Values and Vision were completed by year-end.

Division de la politique et de la planification

La Division de la politique et de la planification élabore, analyse et interprète des lois et des directives, en plus d'effectuer l'analyse statistique, la recherche et la planification stratégique. Elle assure la liaison avec d'autres ministères du gouvernement provincial, d'autres gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec le gouvernement fédéral pour les questions touchant au soutien du revenu, au logement, au développement du marché du travail et à la politique sociale. Elle offre des services de soutien, des documents d'information et des analyses au ministre pendant les sessions de l'Assemblée législative.

Élaboration de directives

Le travail de la Division était axé principalement, au cours de la dernière année, sur la surveillance et l'analyse du cadre législatif et des politiques-cadres. Pour accomplir ce travail, il a fallu tenir compte des nombreuses modifications apportées aux lois et aux règlements des autres provinces et territoires.

La Division a fourni ce qui suit aux autres divisions du ministère : renseignements, documents de référence, interprétation de textes juridiques et interprétation de directives.

Consultation

Au cours de l'année, le ministère a dirigé le Forum provincial-territorial des ministres responsables de l'habitation. Il a également participé au Forum fédéral-provincial-territorial des ministres responsables des services sociaux. Cette année, la priorité était la conclusion de l'entente relative au développement de la petite enfance avec le gouvernement fédéral.

Soutien législatif

La Division a rédigé, à l'intention du ministre, de la documentation et des notes d'information concernant les questions de l'heure, les réponses à l'Assemblée législative, le discours du Trône, ainsi que les débats sur le budget et les prévisions budgétaires.

Recherche et évaluation

La recherche effectuée a porté sur différentes catégories de clients du ministère. La Division a participé à la recherche nationale sur la sécurité du revenu et l'habitation, par l'entremise des comités de recherche concernés. Elle a pris part également à des évaluations nationales et elle a fourni du soutien à l'évaluation pour les processus et les programmes ministériels.

Plan stratégique

Le plan stratégique sert de base à l'établissement des plans de travail du ministère, des divisions, des unités et du personnel. Un nouveau processus de planification stratégique a été mis en place pour refléter les priorités du nouveau ministère.

La Division a dirigé l'élaboration d'un nouveau plan stratégique pour le ministère. Un processus inclusif, mettant à contribution le personnel de tous les secteurs du ministère, a été utilisé. Un avant-projet de mission, de valeurs et de vision a été achevé avant la fin de l'exercice.

Corporate Services Division

The role of the Corporate Services division is to provide services, which contribute to the effective and cost efficient operation of the department. The division includes Human Resource Services, Communication Services, Financial Services, Information Resource Services, Audit Services and Facilities Management.

Human Resource Services

Human Resource Services provides professional services and support in the key responsibility areas of job evaluation/classification, staffing and human resource planning, labour/employee relations, policy administration, health safety and wellness, organizational development and change management, pay and benefit administration and special projects.

Human Resource Services' primary focus during the course of this fiscal year was the administration associated with the transfer of 877.1 FTE's (Family and Community Social Services and Nursing Homes Divisions) from the former Department of Health and Community Services.

Forty-eight competitions were held throughout the year to fill vacancies in the central as well as regional offices.

Other significant initiatives included the development of an Intranet site for the Department, a review of all internal policies and subsequent update, and the implementation of the Electronic Self-Service for employees. A Manager's Training Program, which commenced in 1998-1999 continued.

The department provided employment for 47 students under the PEP program.

Human Resource Services reviewed 31 classification/ reclassification requests. In addition the department is now responsible for the administration of seven collective agreements from which eight grievances were registered during the year. Two went to adjudication, four were resolved after the first level, one was resolved at the third level and one remains outstanding.

The Department of Family and Community Services recognized its obligation and is committed to the provision of quality services to the public in their official language of choice and to promote a more balanced utilization of both official languages within the Public Service. Three complaints were received. Two called for corrective action, which occurred, and one complaint was not substantiated.

Communication Services

Communication Services is actively involved in assisting central office and field office employees in their delivery of programs and services to clients of the department. The branch supports these efforts by producing public information and promotional materials such as pamphlets, brochures, posters, and feature articles.

Division des services généraux

Le rôle de la Division des services généraux est d'offrir des services qui contribuent à rendre efficaces et moins coûteuses les activités du ministère. Cette division comprend le Service des ressources humaines, le Service des communications, les Services financiers, le Service des ressources en information, le Service de vérification et la Gestion des installations.

Service des ressources humaines

Le Service des ressources humaines fournit des services professionnels et d'appui dans des domaines clés comme l'évaluation et la classification des postes; le recrutement et la planification des ressources humaines; les relations syndicales-patronales; l'administration des directives; l'hygiène, la sécurité et le mieux-être au travail; le développement organisationnel et la gestion du changement; l'administration de la paye et des avantages, et les projets spéciaux.

Durant l'année financière, le Service des ressources humaines a surtout mis l'accent sur l'administration du transfert de 877,1 ETP (Famille et Services sociaux communautaires et Services des foyers de soins) de l'ancien ministère de la Santé et des Services communautaires.

Quarante-huit concours ont été tenus au cours de l'année pour combler des postes vacants au bureau central et dans les bureaux régionaux.

Le Service a également mis l'accent sur l'élaboration du site intranet du ministère, sur la révision de toutes les directives internes et leur mise à jour, et sur la mise en œuvre du libre-service électronique des employés. Le programme de formation des gestionnaires, qui avait débuté en 1998-1999, s'est poursuivi.

Le ministère a donné de l'emploi à 47 étudiants dans le cadre du Programme de priorité d'emploi.

Le Service des ressources humaines a étudié 31 demandes de classification ou de reclassification. De plus, le ministère est maintenant responsable de l'administration de sept conventions collectives dans le cadre desquelles huit griefs ont été déposés au cours de l'année. Deux griefs ont été soumis à l'arbitrage, quatre ont été réglés au premier palier, un a été réglé au troisième palier et un demeure non réglé.

Le ministère des Services familiaux et communautaires est résolu à assumer son obligation d'offrir et de fournir des services de qualité aux membres du public dans la langue officielle de leur choix et d'encourager une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles dans les services publics. Le Service a reçu trois plaintes. Deux de celles-ci demandaient que des mesures correctives soient prises, ce qui a été fait. La troisième n'était pas fondée.

Services des communications

Le Service des communications soutient activement les efforts déployés par les employés des bureaux central et régionaux pour offrir des programmes et fournir des services aux clients du ministère. Parmi ses activités, mentionnons la production de renseignements destinés au public et de matériel promotionnel comme des brochures, dépliants, affiches et articles de fond.

Another key function is to provide advice and support to the minister, deputy minister and members of the executive committee. This includes preparing briefing notes, speaking notes, speeches, news releases, presentations and handling media inquiries. The branch is also responsible for public relations and for administering the department's public e-mail.

Financial Services

Financial Services includes Budget and Financial Planning, Accounting Services and Revenue Collection. The Health Services Program and the Day Care Assistance Program are part of the Financial Services Division under the Client Services Unit.

Budget and Financial Planning

Budget and Financial Planning coordinates the department's financial planning, budgeting and interim financial statement processes. The unit provides financial information, analysis and advice to management and central agencies. (See Appendix 9)

Accounting Services

The unit provides financial and administrative services to the department and central agencies. It develops policies and procedures to assist managers in maintaining sound financial practices and maintains the integrity and control of the payment systems.

Revenue Collection

The Revenue Unit is responsible for the financial administration of any revenues generated by the department.

Health Services Program

The Health Services Program assists eligible individuals with the purchase of certain basic health services, supplies or items not ordinarily covered by Medicare or private health plans.

Day Care Assistance Program

The Day Care Assistance Program provides assistance to eligible individuals whose children require child care services.

During 2000-2001, assistance was provided to an average monthly caseload of 2,545 children. (See Appendices 2 & 8)

Information Resource Services

Information Resource Services (IRS) is responsible for Information Technology and Information Management services within the department. IRS provides some services

Une autre de ses fonctions principales consiste à fournir des avis et un soutien au ministre, au sous-ministre et aux membres du comité directeur, notamment en rédigeant des notes de synthèse, des notes pour les allocutions, des discours, des communiqués et des présentations et en répondant aux demandes des médias. Le Service est également responsable des relations publiques et du traitement des demandes de renseignements du public acheminées par courrier électronique.

Services financiers

Les Services financiers se composent du Service de la planification financière et du budget, du Service de la comptabilité et du Service de récupération des fonds. Les Services d'assistance médicale et le Programme d'assistance aux services de garderie font partie de la Division des services financiers, qui relève des services aux clients.

Service de la planification financière et du budget

Le Service de la planification financière et du budget coordonne la planification financière ainsi que l'établissement du budget et d'états financiers intermédiaires pour le ministère. Il fournit des renseignements, des analyses et des conseils d'ordre financier à la direction et aux organismes centraux. (Voir l'annexe 9)

Service de la comptabilité

Le Service de la comptabilité fournit des services financiers et administratifs au ministère et aux organismes centraux. Il élabore les directives et les procédures nécessaires pour aider les gestionnaires à employer de saines pratiques de gestion financière.

Récupération des fonds

Le service de Récupération des fonds est responsable de l'administration financière de toutes les recettes produites par le ministère.

Services d'assistance médicale

Grâce aux Services d'assistance médicale, le ministère peut aider les personnes admissibles à obtenir certains soins médicaux de base, ainsi que des fournitures ou des articles qui ne sont habituellement pas couverts par l'Assurance-maladie et les régimes privés.

Programme d'assistance aux services de garderie

Le Programme d'assistance aux services de garderie fournit de l'aide aux personnes admissibles dont les enfants ont besoin de services de garderie.

En 2000-2001, le ministère a aidé un nombre mensuel moyen de 2 545 enfants. (Voir les annexes 2 et 8)

Service des ressources en information

Le Service des ressources en information (SRI) est responsable des services en technologie de l'information et en gestion de l'information au sein du ministère. Le SRI offre certains services

directly through internal business units within the branch while other services are provided indirectly by third party vendors through purchases of services.

Information Technology activities during the 2000-2001 fiscal year included:

- Technology Infrastructure planning, acquisition, installation, repair, replacement and support;
- Maintenance, operation and support for departmental computer applications;
- Working with the departments of Training and Employment Development and Health and Wellness in the transfer of staff and technology assets in support of the reorganization of government;
- Working with Corporate Information Management Services (CIMS) of the Department of Supply and Services on corporate information technology initiatives;
- Provision of points of contact for users with problems, questions or requests related to the use of information technology or computer applications.

Information Management activities during the 2000-2001 fiscal year included:

- The production of regular and ad hoc reports for management, staff and external requestors;
- The production of T5007 and T4A benefit statements on behalf of clients and vendors;
- Maintaining the department's Information Technology Asset Inventory System;
- Managing user requests for access to departmental and non-departmental computer applications;
- Provision of central filing services on behalf of the Housing Division;
- Providing advice and consultation on records management and retention;
- Provision of clerical support for the Post Adoption Services System imaging project.

Audit Services

Audit Services is responsible for Internal Audit, Caseload Sampling and Telephone Case Reviews.

Internal Audit

Internal Audit is an independent group within the department, responsible for measuring and evaluating internal control systems.

directement à partir d'unités fonctionnelles internes de la direction tandis que d'autres sont fournis indirectement par des tiers au moyen d'achats de services.

Les activités qui se sont déroulées en technologie de l'information au cours de l'année financière 2000-2001 ont été les suivantes :

- Planification, acquisition, installation, réparation, remplacement et soutien de l'infrastructure technologique;
- Entretien, exploitation et soutien des applications informatiques ministérielles;
- Collaboration avec le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi et celui de la Santé et du Mieux-être pour procéder à la mutation du personnel et de l'actif technologique dans le cadre de la réorganisation gouvernementale;
- Collaboration avec les Services gouvernementaux de l'informatique (SGI) du ministère de l'Approvisionnement et des Services dans le cadre d'initiatives gouvernementales en technologie de l'information;
- Mise en place de points de service pour donner suite aux problèmes, aux questions ou aux demandes des utilisateurs en matière de technologie de l'information ou d'applications informatiques.

Les activités menées en gestion de l'information au cours de l'année financière 2000-2001 ont été les suivantes :

- Production de rapports périodiques et ad hoc pour la direction, les employés et les demandeurs de l'extérieur;
- Production des états des prestations T5007 et T4A pour les clients et les fournisseurs;
- Maintien du système d'inventaire du matériel informatique du ministère;
- Gestion des demandes d'accès aux applications informatiques ministérielles et non ministérielles;
- Fourniture de services de classement central pour la Division de l'habitation;
- Fourniture de services de conseil et de consultation sur la gestion et la conservation des documents;
- Fourniture de services de soutien pour le projet d'imagerie du système des Services de post-adoption.

Service de vérification

Le Service de vérification a la responsabilité des vérifications internes, de l'échantillonnage des clients et des enquêtes par téléphone sur les dossiers.

Unité de vérification interne

L'Unité de vérification interne est, au sein du ministère, un groupe autonome chargé d'évaluer les mécanismes internes de contrôle et d'en mesurer l'efficacité.

During the 2000-2001 fiscal year, eleven system and control reviews were performed. Throughout the year, internal control assessment advice was provided to departmental management.

Caseload Sampling

The Caseload Sampling unit is responsible for monitoring the continuing eligibility of the provincial social assistance caseload that is administered by the Income Security Division.

This is achieved by having the unit's investigators conduct unannounced home visits on a random, computer-generated sample of clients throughout the province.

The unit also provides an advisory service to the regional investigators; and coordinates professional development sessions for both the unit and the regional investigators.

During the 2000-2001 fiscal year, the unit sampled 1,718 cases and realized a net reduction in caseload expenditures amounting to $72,000 for at least one month.

Telephone Case Reviews

The Telephone Case Review unit is responsible for complementing the case management process by contacting selected groups of social assistance clients, using the telephone, to confirm the information on file.

New information gathered during the telephone conversation is forwarded to the Case Manager for appropriate action.

During the 2000-2001 fiscal year, this unit completed 1,670 telephone reviews, and identified changes in information that realized a net reduction in caseload expenditures amounting to $35,900 for at least one month.

Facilities Management

Facilities Management co-ordinates the accommodation needs for central office and the 51 offices around the province, including liaison with the Department of Supply and Services on major improvements, renovations and security.

The department is continuing to co-locate its regional offices with the federal department of Human Resources Development as well as with employees from the Department of Training and Employment Development. A number of locations were completed this year. These human resource service centers will provide a single entry point for New Brunswickers to receive services.

Au cours de l'année financière 2000-2001, onze vérifications des systèmes et des contrôles financiers ont été réalisées. Tout au long de l'année, des avis sur l'évaluation des contrôles internes ont été fournis à la direction du ministère.

Échantillonnage des clients

L'Unité d'échantillonnage des clients a pour rôle de vérifier l'admissibilité continue des clients de l'aide sociale dont l'administration relève de la Division de la sécurité du revenu.

Pour ce faire, les enquêteurs effectuent des visites sans préavis dans toute la province auprès de clients choisis au hasard par l'ordinateur

L'Unité fournit des services de consultation aux enquêteurs. Elle coordonne également les séances de perfectionnement professionnel destinées à l'unité et aux enquêteurs régionaux.

Durant l'année financière 2000-2001, l'Unité a échantillonné 1 718 dossiers et a réalisé des économies nettes de 72 000 $ pour au moins un mois au chapitre des dépenses reliées au nombre de dossiers.

Enquêtes par téléphone sur les dossiers

L'Unité d'enquête par téléphone complète le processus de gestion des cas en communiquant par téléphone avec des groupes choisis de clients de l'aide sociale afin de confirmer les renseignements au dossier.

Les nouveaux renseignements notés au cours de l'entretien téléphonique sont communiqués au gestionnaire de cas pour y donner suite.

Durant l'année financière 2000-2001, l'Unité a mené des enquêtes par téléphone sur 1 670 dossiers et a relevé des changements aux renseignements qui ont entraîné des économies nettes de 35 900 $ pour au moins un mois au chapitre des dépenses reliées au nombre de cas.

Service de gestion des installations

Le Service de gestion des installations répond aux besoins en locaux des 51 bureaux de la province et assure la liaison avec le ministère de l'Approvisionnement et des Services en ce qui a trait à la sécurité ainsi qu'aux rénovations et améliorations majeures.

Le ministère poursuit le regroupement des ses bureaux régionaux avec ceux du ministère fédéral du Développement des ressources humaines et ceux du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi. Un certain nombre d'emplacements ont été complétés cette année. Ces centres de services des ressources humaines fourniront des points de services centraux pour les Néo-Brunswickois.

Regional Family Income Appeal Boards

The Regional Family Income Appeal Boards provide applicants and clients with an avenue to seek an independent review of a departmental decision. It is a quasi-judicial, independent tribunal that is at arm's length of the government.

Membership

Members are people from the community who do not work for the department. Their job is to provide applicants and clients with an independent review of a departmental decision. The Family Income Security Act allows an initial appointment of up to three years.

Former income assistance recipients may also be members of the board. Members of one regional board may also sit on a board in another region from time to time with the consent of the respective chairs. The movement of the board members also ensures that the language requirements of the appellant are met.

Process

The hearing of the Regional Family Income Security Appeal Board (RFISAB) is the final step in a two-tiered appeal process. The first step is an administrative review by the Area Reviewer. The second and final step is an appeal to the board. The board is required, by its quasi-judicial nature, to conduct hearings in a court-like manner according to the rules of natural justice and fairness. Appeals may be filed by an applicant or recipient under the following circumstances:

- financial assistance has been denied;
- financial assistance granted is insufficient;
- financial assistance has been discontinued or reduced;
- financial assistance has been unreasonably delayed.

The board may also investigate and report to the minister on a matter under the act or regulations that may be referred to them by the minister.

Frequency of Appeals

Over the past five years, appeals were as follows:

2000-2001	-	253
1999-2000	-	298
1998-1999	-	357
1997-1998	-	464
1996-1997	-	430

Appeals by outcome for 2000-2001:

Allowed	74
Dismissed	179

Commissions d'appel régionales sur la sécurité du revenu familial

Les Commissions d'appel régionales sur la sécurité du revenu familial permettent aux requérants et aux bénéficiaires de demander à un organisme autonome de réviser une décision ministérielle. Il s'agit d'un tribunal quasi judiciaire indépendant du gouvernement.

Les membres des Commissions

Les membres sont des gens de la collectivité qui ne travaillent pas pour le ministère. Ils sont là pour assurer aux requérants et aux clients une révision indépendante d'une décision du ministère. La *Loi sur la sécurité du revenu familial* prévoit que la durée du mandat initial est d'une durée de trois ans.

D'anciens bénéficiaires de l'aide sociale peuvent également être membres d'une commission d'appel régionale. Les membres peuvent également siéger à des commissions autres que leur commission habituelle, sous réserve de l'approbation des présidents des commissions d'accueil et d'origine. L'affectation de membres à d'autres commissions permet également d'assurer que les appelants puissent faire entendre leur appel dans la langue officielle de leur choix.

Procédure

L'audience de la Commission d'appel régionale sur la sécurité du revenu familial est la dernière étape d'un processus d'appel à deux niveaux. La première étape consiste en un examen administratif effectué par un examinateur régional. En raison de son caractère quasi judiciaire, la commission doit tenir ses audiences de la même manière qu'un tribunal et elle doit respecter les règles de justice naturelle et d'équité. Les requérants ou les bénéficiaires peuvent déposer des demandes d'appel pour les motifs suivants :

- demande d'aide financière refusée ;
- demande d'aide financière accordée mais insuffisante ;
- annulation ou réduction de l'aide financière ;
- retard déraisonnable dans le versement de l'aide financière.

La Commission peut également enquêter sur tout point que le ministre lui a signalé à l'égard de l'application de la loi et de ses règlements, et elle doit lui rendre compte des résultats de l'enquête.

Fréquence des appels

Voici les chiffres des cinq dernières années:

2000-2001	-	253
1999-2000	-	298
1998-1999	-	357
1997-1998	-	464
1996-1997	-	430

Résultats des appels pour 2000-2001:

Jugements favorables	74
Jugements défavorables	179

Appendix/Annexe 1

Average Monthly Income assistance Caseload and Number of Recipients 1997-2001
Nombre mensuel moyen de dossiers et de bénéficiaires d'assistance sociale 1997-2001

	Average Monthly Caseload/ Nombre mensuel moyen de dossiers				Average Monthly Number of Recipients/ Nombre mensuel moyen de bénéficiaires			
	1997/ 1998	1998/ 1999	1999/ 2000	2000/ 2001	1997/ 1998	1998/ 1999	1999/ 2000	2000/ 2001
Southeast Region/Région du Sud-Est **Regional Total/Total régional**	6,698	6,196	5,805	5,562	12,349	11,252	10,383	9,867
Southwest Region/Région du Sud-Ouest **Regional Total/Total régional**	9,157	8,541	7,887	7,280	18,276	16,977	15,393	14,051
Central Region/Région centrale **Regional Total/Total régional**	5,269	4,801	4,403	4,233	11,044	9,860	8,790	8,332
Northwest Region/Région du Nord-Ouest **Regional Total/Total régional**	2,172	2,051	1,923	1,848	4,148	3,816	3,508	3,298
Northeast Region/Région du Nord-Est **Regional Total/Total régional**	4,775	4,590	4,350	4,194	9,253	9,725	8,241	7,939
Miramichi Region/Région de la Miramichi **Regional Total/Total régional**	2,651	2,448	2,349	2,222	5,562	5,129	4,756	4,346
Acadian Peninsula/Péninsule acadienne **Regional Total/Total régional**	4,204	4,022	3,800	3,499	7,758	7,426	6,954	6,346
Central Office/Bureau central	0	3	2	1	0	10	5	1
Provincial Total/Total provincial	34,926	32,652	30,519	28,839	68,390	63,195	58,030	54,180

Appendix/Annexe 2

Average Caseload for Period 1992-2001
Moyenne de dossiers pour la période 1992-2001

Program/ Programme	Fiscal Years Années fiscales	Caseloads Dossiers
Interim/ Provisoire	1992-1993	5,205
	1993-1994	5,707
	1994-1995	5,516
	1995-1996	4,305
	1996-1997	3,643
	1997-1998	3,225
	1998-1999	2,495
	1999-2000	2,069
	2000-2001	**1,794**
Transitional Assistance Program/ Programme d'assistance transitoire	1992-1993	28,374
	1993-1994	26,561
	1994-1995	24,704
	1995-1996	24,147
	1996-1997	25,308
	1997-1998	25,523
	1998-1999	24,186
	1999-2000	22,557
	2000-2001	**21,189**
Extended Benefits Program/ Programme de prestations prolongées	1992-1993	7,982
	1993-1994	7,885
	1994-1995	7,588
	1995-1996	7,027
	1996-1997	6,600
	1997-1998	6,178
	1998-1999	5,971
	1999-2000	5,893
	2000-2001	**5,856**
Day Care Caseload / Subvention au titre des services de garderie	1992-1993	781
	1993-1994	610
	1994-1995	893
	1995-1996	1,324
	1996-1997	1,630
	1997-1998	1,588
	1998-1999	2,105
	1999-2000	2,465
	2000-2001	**2,545**

Appendix/Annexe 3

Average Monthly Interim Assistance Caseload and Number of Recipients 2000-2001
Nombre mensuel moyen de dossiers et de bénéficiaires du Programme d'aide provisoire en 2000-2001

	Average Monthly Caseload/ Nombre mensuel moyen de dossiers	Average Monthly Number of Recipients/ Nombre mensuel moyen de bénéficiaires
Southeast Region/Région du Sud-Est **Regional Total/Total régional**	**341**	**382**
Southwest Region/Région du Sud-Ouest **Regional Total/Total régional**	**645**	**760**
Central Region/Région centrale **Regional Total/Total régional**	**264**	**338**
Northwest Region/Région du Nord-Ouest **Regional Total/Total régional**	**70**	**85**
Northeast Region/Région du Nord-Est **Regional Total/Total régional**	**242**	**288**
Miramichi Region/Région de la Miramichi **Regional Total/Total régional**	**100**	**121**
Acadian Peninsula/Péninsule acadienne **Regional Total/Total régional**	**132**	**156**
Central Office/Bureau central	**0**	**0**
Provincial Total/Total provincial	**1,794**	**2,130**

Appendix/Annexe 4

Average Monthly Transitional Assistance Program Caseload and Number of Recipients, 2000-2001
Nombre mensuel moyen de dossiers et de bénéficiaires du Programme d'assistance transitoire en 2000-2001

	Average Monthly Caseload/ Nombre mensuel moyen de dossiers	Average Monthly Number of Recipients/ Nombre mensuel moyen de bénéficiaires
Southeast Region/Région du Sud-Est **Regional Total/Total régional**	**3,960**	**8,060**
Southwest Region/Région du Sud-Ouest **Regional Total/Total régional**	**5,485**	**11,946**
Central Region/Région centrale **Regional Total/Total régional**	**3,029**	**6,862**
Northwest Region/Région du Nord-Ouest **Regional Total/Total régional**	**1,267**	**2,572**
Northeast Region/Région du Nord-Est **Regional Total/Total régional**	**3,107**	**6,597**
Miramichi Region/Région de la Miramichi **Regional Total/Total régional**	**1,668**	**3,681**
Acadian Peninsula/Péninsule acadienne **Regional Total/Total régional**	**2,672**	**5,343**
Central Office/Bureau central	**1**	**1**
Provincial Total/Total provincial	**21,189**	**45,062**

Appendix/Annexe 5

Average Monthly Extended Benefits Program Caseloads and Number of Recipients 2000-2001
Nombre mensuel moyen de dossiers et de bénéficiaires du Programme de prestations prolongées en 2000-2001

	Average Monthly Caseload/ Nombre mensuel moyen de dossiers	Average Monthly Number of Recipients/ Nombre mensuel moyen de bénéficiaires
Southeast Region/Région du Sud-Est **Regional Total/Total régional**	**1,261**	**1,425**
Southwest Region/Région du Sud-Ouest **Regional Total/Total régional**	**1,150**	**1,345**
Central Region/Région centrale **Regional Total/Total régional**	**940**	**1,132**
Northwest Region/Région du Nord-Ouest **Regional Total/Total régional**	**511**	**641**
Northeast Region/Région du Nord-Est **Regional Total/Total régional**	**845**	**1,054**
Miramichi Region/Région de la Miramichi **Regional Total/Total régional**	**454**	**544**
Acadian Peninsula/Péninsule acadienne **Regional Total/Total régional**	**695**	**847**
Central Office/Bureau central	**0**	**0**
Provincial Total/Total provincial	**5,856**	**6,988**

Appendix/Annexe 6

2000-2001 Training and Employment Interventions
Interventions de formation et d'emploi 2000-2001

	Number of Participants/ Nombre de participants	
Counselling/Consultation		**16,293**
Assessment/Évaluation	3,274	
Counselling/Consultation	11,900	
Information Session/Séance d'information	562	
Goal Setting/Choix des objectifs	297	
Life Skills/Dynamique de vie	260	
Education and Training/Éducation et formation		**12,663**
Academic Upgrading/Recyclage scolaire	3,713	
Public School/École publique	995	
Post-Secondary Education/Études postsecondaires	2,114	
Training/Formation	5,841	
Pre-Employment/Préalable à l'emploi		**4,555**
Employment Finding Skills/Techniques de recherche d'emploi	2,838	
Volunteer Work/Travail bénévole	111	
Employment Exposure/Stage pratique	146	
Preparation/Transition to Employment/Préparation/Transition à l'emploi	1,460	
Employment/Emploi		**9,151**
Employment /Travail	8,946	
Student Employment /Emploi étudiants	61	
Self-Employment/Travail autonome	144	
Government Employment Programs/Programmes d'emploi du gouvernement		**6,183**
Work Ability/Aptitude au travail	6,061	
Workforce Expansion/Accroissement de l'emploi	50	
EarthWorks-NB/Éco-travail – NB	72	
Total		***48,845***

Note: Appendix 6 also reflects interventions for clients being case managed under the Labour Market Development Agreement. (i.e. Employment Insurance Clients)

Nota - L'annexe 6 comprend également les interventions faites pour des cas gérés en vertu de l'Entente sur le développement du marché du travail (clients de l'assurance-emploi).

Appendix 7/Annexe 7

The following groups were assisted under the Community Volunteer Action program for the 2000-2001 fiscal year: / Au cours de l'année financière 2000-2001, les groupes suivants ont reçu une subvention dans le cadre du Programme d'action communautaire bénévole:

		Responsibility/Responsabilité	$ Amount/ Montant
1.	Albert County Action Committee Inc., Riverview	Food Bank/ComptoirAlimentaire	12,000
2.	Atelier RADO Inc., Edmundston	Food Bank/Clothing Bank/Soup Kitchen/Comptoir alimentaire/ Comptoir vestimentaire/Soupe populaire	107,000
3.	Au rayon d'espoir Inc., Tracadie-Sheila	Food Bank/Clothing Bank/Comptoir alimentaire/Comptoir vestimentaire	47,100
4.	Banque alimentaire régionale de Grand Sault	Food Bank/Comptoir alimentaire	22,100
5.	Bathurst Volunteer Center Inc./Centre de bénévolat de Bathurst Inc.	Food Bank/Clothing Bank/Comptoir alimentaire/Comptoir vestimentaire	60,000
6.	Central N.B. Self Help Group Inc., Doaktown	Food Bank/Clothing Bank/Comptoir alimentaire/Comptoir vestimentaire	24,500
7.	Centre de Bénévolat de la Péninsule Acadienne Inc., Caraquet	Soup Kitchen/ Soupe populaire	48,000
8.	Centre de ressources familiales – Alnwick, Neguac	Food Bank/Clothing Bank/Furniture Bank/Comptoir alimentaire/Comptoir vestimentaire/Comptoir de meubles	44,901
9.	Chipman Community Care Inc.	Food Bank/Comptoir alimentaire	20,000
10.	Christian Food Bank Ministries Inc., Moncton	Food Bank/ Comptoir alimentaire	16,000
11.	Comité d'entraide d'Allardville	Food Bank/Clothing Bank/ Comptoir alimentaire/Comptoir vestimentaire	14,000
12.	Community Resources Centre Inc., Minto	Food Bank/Clothing Bank/ Comptoir alimentaire/Comptoir vestimentaire	24,500
13.	Cuisine Populaire de Beresford	Soup Kitchen/Soupe populaire	1,000
14.	Dorchester Community Volunteer Action	Food Bank/Clothing Bank/ Comptoir alimentaire/Comptoir vestimentaire	7,500
15.	Family Resource Centre Inc., Saint John	Meals/Repas	20,000
16.	Food Bank Moncton Inc.	Food Distribution Center/ Centre de distribution alimentaire	18,000
17.	Fredericton Community Services Inc.	Food Bank/Clothing Bank/Furniture Bank/Comptoir alimentaire/Comptoir vestimentaire/Comptoir de meubles	64,050

Appendix 7/Annexe 7 (cont'd)

18. Hampton Food Basket & Clothing Centre Inc.	Food Bank/Clothing Bank/Comptoir alimentaire Comptoir vestimentaire	15,000
19. Helpline Food Bank Inc., Oromocto	Food Bank/Clothing Bank/Comptoir alimentaire Comptoir vestimentaire	20,000
20. Karing Kitchen Inc./Cuisine à Coeur Inc., Moncton	Food Bank/Comptoir alimentaire	19,500
21. Kent County Community Volunteer Action Inc., Richibucto	Food Bank/Comptoir alimentaire	28,000
22. Lakeland Resource Centre, Inc., McAdam	Food Bank/Comptoir alimentaire	22,000
23. Lakewood Headstart, Saint John	Food Bank/Clothing Bank/Comptoir alimentaire/Comptoir vestimentaire	4,000
24. Le Comité de bénévolat de Rogersville Inc.	Food Bank/Comptoir alimentaire	6,500
25. Maison Nazareth Inc., Moncton	Food Bank/Clothing Bank/Comptoir alimentaire/Comptoir vestimentaire	15,000
26. Miramichi Community Food Bank Inc.	Food Bank/Clothing Bank/Comptoir alimentaire/Comptoir vestimentaire	23,000
27. Open Hands Food Bank, Moncton	Food Bank/Comptoir alimentaire	16,500
28. Port Elgin District Voluntary Action Group Inc.	Food Bank/Comptoir alimentaire	20,000
29. River Valley Food Bank, Grand Bay-Westfield	Food Bank/Comptoir alimentaire	15,800
30. Ray of Hope Needy Kitchen, Inc., Moncton	Soup Kitchen/Soupe populaire	12,500
31. Red Cross Clothing Depot, St. Leonard	Clothing Bank/Comptoir vestimentaire	3,000
32. Restigouche County Volunteer Action Assoc. Inc., Campbellton	Food Bank/Clothing Bank/Furniture Bank/Soup Kitchen/Comptoir alimentaire/ Comptoir vestimentaire/Comptoir de meubles/Soupe populaire	189,000
33. Sackville and District Assistance Centre Inc.	Food Bank/Comptoir alimentaire	12,000
34. Saint John North End Food Assistance Group Inc.	Food Bank/Furniture Bank Comptoir alimentaire/Comptoir de meubles	18,000
35. Secours Amitié Inc., Lamèque	Food Bank/Clothing Bank/Comptoir alimentaire/Comptoir vestimentaire	48,000
36. Shepody Assistance Centre, Alma	Food Bank/Comptoir alimentaire	7,300
37. St. George and Area Food Bank	Food Bank/Comptoir alimentaire	12,000
38. Support People of Today, Petitcodiac	Food Bank/Clothing Bank/Furniture Bank/Comptoir alimentaire/Comptoir vestimentaire/Comptoir de meubles	12,000
39. The Good Samaritan Food Bank, Queenstown	Food Bank/Comptoir alimentaire	3,500

Appendix 7/Annexe 7 (cont'd)

40. Variety Depot, Perth-Andover	**Clothing Bank/Comptoir vestimentaire /**	**8,500**
41. Vestiaire Saint Jean-Baptiste Inc., Bouctouche	**Food Bank/Clothing Bank/Comptoir alimentaire/Comptoir vestimentaire**	**17,000**
42. Vestiaire Saint-Joseph, Shediac	**Food Bank/Clothing Bank/Comptoir alimentaire/Comptoir vestimentaire**	**14,500**
43. Volunteer Centre of Charlotte County Inc., St. Stephen	**Food Bank/Comptoir alimentaire**	**28,000**
44. Volunteer Family Services Inc., Woodstock	**Food Bank/Clothing Bank/Comptoir alimentaire/Comptoir vestimentaire**	**59,500**
45. West Side Food Bank Inc., Saint John	**Food Bank/Comptoir alimentaire**	**4,500**
46. Human Development Council, Saint John	**Community Development/Développement communautaires**	**49,000**
47. NB Association of Food Banks, Woodstock	**Food Banks/Comptoirs alimentaires**	**33,000**
	TOTAL	**$1,287,251**

Appendix/Annexe 8

Average Monthly Number of Children Receiving Day Care Subsidy 2000-2001
Nombre mensuel moyen d'enfants ayant bénéficié de l'assistance au service de garderie en 2000-2001

	Average Monthly Number/ Nombre mensuel moyen
Southeast Region/Région du Sud-Est **Regional Total/Total régional**	**287**
Southwest Region/Région du Sud-Ouest **Regional Total/Total régional**	**403**
Central Region/Région centrale **Regional Total/Total régional**	**303**
Northwest Region/Région du Nord-Ouest **Regional Total/Total régional**	**106**
Northeast Region/Région du Nord-Est **Regional Total/Total régional**	**150**
Miramichi Region/Région de la Miramichi **Regional Total/Total régional**	**67**
Acadian Peninsula/Péninsule acadienne **Regional Total/Total régional**	**134**
Central Office/Bureau central	**1,095**
Provincial Total/Total provincial	**2,545**

Appendix/Annexe 9

2000-2001 Financial Overview/Aperçu financier 2000-2001

This financial overview was prepared on the basis of the best available information at the time of publication, and therefore may not correspond exactly with the figures which are subsequently published in the public accounts.
Le présent aperçu financier a été préparé à l'aide des renseignements disponibles au moment de la publication et peut par conséquent ne pas correspondre exactement aux données publiées par la suite dans les comptes publics.

Program/ Programme	Main Estimate/ Budget principal $	Expenditures/ Dépenses $	%	Variance (under) over Écart plus(moins) $	Note
Corporate Services/ Services généraux	7,450.2	6,067.8	0.9	(1,382.4)	1
Income Security/ Services de la sécurité du revenu					
Service Delivery Costs/ Coûts de la prestation des services	29,138.1	25,464.5	3.9	(3,673.6)	2
Benefits/Prestations	230,914.0	220,212.9	33.8	(10,701.1)	3
Family and Community Social Services/ Division de la famille et des services communautaires	325,218.3	323,823.0	49.7	(1,395.3)	4
Housing/Habitation	80,106.4	75,850.8	11.7	(4,255.6)	5
Total	672,827.0	651,419.0	100.0	(21,408.0)	

Numbers are expressed in thousands/Les chiffres sont exprimés en milliers

Notes:

1. Underexpenditure was due to unfilled vacancies and computer systems costs less than anticipated./
   Dépenses moins élevées que prévu en raison de vacances non comblées et des coûts des systèmes informatiques inférieurs à ce qui avait été prévu.

2. Underexpenditure was due to a delay in systems related expenditures.
   Dépenses moins élevées que prévu en raison d'un retard dans les dépenses relatives aux systèmes.

3. Underexpenditure was due to a reduction in caseload greater than anticipated.
   Dépenses moins élevées que prévu en raison d'une réduction du nombre de cas plus importante que prévu.

   Benefits expenditures consist of:/Revenus des dépenses comprennent:

Basic Assistance/l'Aide de base	$189,186.4
Special Needs Benefits/Prestations spéciales	14,903.3
Health Services/Services d'assistance médicale	9,187.6
Career Development Opportunities/Possibilités de promotion de carrière	472.5
Day Care Program/ Assistance des services de garderie	6,366.3
Assistance with Rental Costs/Aide à la réduction des coûts du loyer	96.8
TOTAL	**$220,212.9**

4. Underexpenditure was due to increased client revenue in Nursing Homes.
   Dépenses moins élevées que prévu en raison d'une augmentation des recettes des clients dans les foyers de soins.

5. Main Estimates in Housing includes Special Purpose Account, Loans and Advances and Supplementary Funding for Renovation Assistance. Underexpenditure was due to interest rate savings and undisbursed funds for loans and non-profit projects.
   Le budget principal des dépenses pour l'habitation comprend un compte à but spécial, des fonds pour prêts et avances et des fonds supplémentaires pour l'aide à la rénovation. Dépenses moins élevées que prévu en raison des économies réalisées sur les taux d'intérêt et à des fonds non déboursés pour les prêts et les projets sans but lucratif.

APPENDIX 10/ ANNEXE 10

Nursing Homes Statistics 1996/97 – 2000/01
Statistiques sur les foyers de soins 1996/97 – 2000/01

	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
Number of Nursing Homes/ Nombre de foyers de soins	61(3)	61	61	61(1)	61
Total Number of Beds/ Nombre total de lits	4,167	4,143	4,140	4,124(2)	4,122
Number of Admissions/ Nombre d'admissions	1,040	1,122	1,134	1,229	1,158
Number of Discharges / Nombre de congés	1,163	1,143	1,215	1,192	1,148
Average Age Upon Admission (In Years) Âge moyen à l'admission (en années)	80.7	80.6	81.0	81.7	81.3
Average Length of Stay (In Years) Durée moyenne du séjour (en années)	2.8	3.1	3.3	3.2	3.2
Total Number of Residents at March 31 Nombre total de résidents au 31 mars	3,987	3,894	3,827	3,878	3,903
# of Female Residents at March 31 Nombre de résidents de sexe féminin au 31 mars	2,793	2,764	2,733	2,729	2,747
	71.7%	**71.0%**	**71.4%**	**70.4%**	**70.4%**
# of Male Residents at March 31 Nombre de résidents de sexe masculin au 31 mars	1,100	1,130	1,094	1,149	1,156
	28.3%	**29.0%**	**28.6%**	**29.6%**	**29.6%**
# of Residents Under 65 Years at March 31 Nombre de résidents de moins de 65 ans au 31 mars	359	365	357	363	369
	9.0%	**9.3%**	**9.3%**	**9.3%**	**9.5%**
# of Residents 85 Years of Age at March 31 Nombre de résidents de 85 ans ou plus au 31 mars	1,795	1,796	1,725	1,782	1,786
	45.0%	**46.0%**	**45.1%**	**46.0%**	**45.7%**

Note:/ Remarques :

(1) Includes 10 beds in a Veterans'Affairs Canada facility
Comprend 10 lits dans un établissement appartenant à Anciens Combattants Canada.

(2) Includes 44 Veterans' Affairs beds
Comprend 44 lits réservés à Anciens Combattants Canada.

(3) The reduction in the number of nursing homes was the result of 4 under-30 bed nursing homes no longer licensed as nursing homes
Quatre foyers de moins de 30 lits ne sont plus titulaires d'un permis de foyer de soins, ce qui explique la réduction du nombre de foyers de soins.

Approximately 2/3 of the overall nursing home operating costs (including mortgage payments) are provided by government in the form of resident subsidies.
Environ les deux tiers des coûts de fonctionnement globaux des foyers de soins (y compris les versements hypothécaires) sont assumés par le gouvernement sous forme de subventions versées aux résidents.

At March 31, 2001, 82.1% of the residents required government subsidy for nursing home services.
Au 31 mars 2001, 82,1 % des résidents ont eu besoin d'une subvention gouvernementale pour des services de foyers de soins.